



NIGER
RAPPORT D'ANALYSE

MARS 2023

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PLATEFORME NATIONALE D'INFORMATION POUR LA NUTRITION

NUTRITION



**ANALYSE DES ALLOCATIONS BUDGETAIRES ET DES
DEPENSES ANNUELLES DE L'ETAT DANS LE SECTEUR DE LA
NUTRITION 2018-2019**





Ministère des Finances



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Programme
Alimentaire
Mondial



OURS

Haut-Commissaire à « l'Initiative 3N » : Ali BETY

Chargé du suivi de l'étude : Dr MAHAMADOU Aboubacar, Coordonnateur Cellule Nutrition HC3N, Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »

Cellule Nutrition, Haut-Commissariat à l'Initiative 3N

Direction de la nutrition, Ministère de la Santé Publique

Direction Générale du Budget et Direction de l'Informatique Financière, Ministère des Finances

Auteur : GUERO Maimouna H.DOUDOU (consultante), MD, MPH, PEDs, PhD, Université Privée Africaine pour le développement

Photos : Chemonics / Ollivier Girard

Editeur de la publication : Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition / Institut National de la Statistique du Niger

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF	Action Contre la Faim
AFD	Agence Française de Développement
AGIR	Alliance Globale pour l'Initiative Résilience
ANMC	Agence Nigérienne de normalisation, de Métrologie et de Certification
BAD	Banque Africaine de Développement
BOAB	Banque Ouest Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
COHA	Coût de la Faim en Afrique
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CRS-SNANAD	Contrat de Réforme Sectorielle en appui au secteur de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Développement Agricole Durable
CT/PNSN	Comité Technique de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle
DEP	Direction des Etudes et de la Programmation
DIF	Direction des Informations Financières
DN	Direction de la Nutrition du Ministère de la Santé Publique
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
DPPD	Documents de Programmation Pluriannuelle de Dépenses
DRFM	Direction des Ressources Financières et Matérielles
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FIRST	Programme de partenariat FAO-UE pour l'Impact pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la résilience, la durabilité et la transformation
GAN	Guide Alimentaire et Nutritionnel
HC3N	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens)
INS	Institut National de la Statistique
MAGEL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MAG	Malnutrition Aigüe Globale
MC	Malnutrition Chronique
ME/DD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEP/A/PNL/EC	Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique
MEP/T	Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques
MES	Ministère des Enseignements Secondaires
MF	Ministère des Finances
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MNT	Maladie Non Transmissible
MP	Ministère du Plan
MPF/PE	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
MPO	Ministère de la Population



MSP/P/AS	Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCA	Plan Cadre d'Analyse (PCA) 2019-2020 de la PNIN
PCCNUDD	Plan Cadre de Coopération des Nations Unies Pour le Développement Durable
PCIMAS	Protocole National de Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë sévère
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PF-Nut	Point Focal Nutrition
PIB	Produit Intérieur Brut
PM	Premier Ministère
PNIN	Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition
PNSN	Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRN	Présidence de la République du Niger
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REACH	Renewed Efforts Against Child Hunger and Undernutrition
SANAD	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle Agricole Durable
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SUN	Scaling Up Nutrition ou « renforcement de la nutrition »
TCAN	Table de Composition des Aliments et de Nutrition
TDR	Termes de Références
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WASH	Water, Sanitation and Hygiene

SOMMAIRE

Avant-propos	2	4 Résultats	19
Resumé Executif.....	4	4.1 Evolution des lignes budgétaires pro-	19
1 Introduction.....	5	nutrition.....	19
1.1 Contexte du financement de la nutrition	5	4.2 Evolution des allocations totales de	21
au Niger	5	nutrition.....	21
1.2 Aperçu des trajectoires d'intégration de	6	4.3 Taux d'exécution des allocations totales	22
la nutrition dans l'agenda politique du	6	de nutrition	22
Niger et son financement	6	4.4 Allocations nationales totales de	25
1.3 Cartographie des parties prenantes et	7	nutrition par rapport au budget total	25
leurs contributions dans le financement	7	national.....	25
de la nutrition au Niger	7	4.5 Allocations ou dépenses totales de	29
1.4 Importance du suivi du financement de	8	nutrition par secteur thématique	29
la sécurité alimentaire et nutritionnelle	8	4.6 Allocations des interventions spécifiques	32
2 Objectifs et résultats attendus du suivi	9	de nutrition par rapport à celles	32
du budget pour le financement de la	9	sensibles à la nutrition	32
nutrition 2018-2019	9	4.7 Evolution des allocations totales de	37
2.1 Objectifs	9	nutrition 2018 et 2019 par Ministère ...	37
2.2 Résultats attendus	9	4.8 Allocations et dépenses totales de	37
3 Approche méthodologique.....	10	nutrition par habitant	37
3.1 Guide d'orientation.....	10	4.9 Allocations ou dépenses totales de	39
3.2 Déroulement de l'exercice.....	10	nutrition par rapport au PIB nominal...39	39
3.2.1 Etape 1 : Phase de préparation	10	4.10 Budget estimatif de la PNSN par rapport	39
3.2.2 Etape 2 : Phase d'extraction des données	13	au budget total de nutrition en 2017 ...39	39
3.2.3 Etape 3 : Validation et interprétation des	14	5 Conclusion et recommandations	41
données	14	5.1 Conclusion.....	41
3.2.4 Etape 4 : Analyse et interprétation des	16	5.2 Recommandations.....	41
données	16	Remerciements	44
3.2.5 Etape 5 : Finalisation et dissémination des	18	Bibliographie	45
résultats.....	18		



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des lignes budgétaires par Ministère/Institution	20
Tableau 2 : Allocations budgétaires et dépenses totales de nutrition par sources de financement (2018 à 2019).....	22
Tableau 3 : Taux d'exécution des allocations totales de nutrition par Ministère/Institution (Ressources propres) entre 2018 et 2019	24
Tableau 4 : Allocations nationales totales de nutrition (ressources propres et externes) par rapport au budget total national par Ministère/Institution.....	28
Tableau 5 : Répartition des allocations budgétaires totales de nutrition par secteur et groupes thématiques selon la source de financement sur la période 2018-2019.....	31
Tableau 6 : Répartition des allocations budgétaires de nutrition par catégorie et par source de financement sur la période 2018-2019 (les chiffres entre parenthèse représentent des %).....	33
Tableau 7 : Allocations sensibles à la nutrition par Ministère	36
Tableau 8 : Allocations et dépenses totales de nutrition exprimées en FCFA par habitant et par an..	38
Tableau 9 : Allocations ou dépenses totales de nutrition par rapport au PIB (%)	39

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cérémonie d'ouverture de l'atelier d'identification des lignes budgétaires de financement de la nutrition par l'Etat	12
Figure 2 : Cadre conceptuel de catégorisation des lignes budgétaires pro-nutrition.....	15

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution du nombre de lignes budgétaires dédiées à la nutrition	19
Graphique 2 : Évolution du budget total mobilisé par rapport au budget alloué (sans les investissements en nutrition).....	21
Graphique 3 : Evolution du taux d'exécution des allocations totales de nutrition par sources de financement	23
Graphique 4 : Répartition des allocations budgétaires en nutrition sur ressources propres de l'Etat.	25
Graphique 5 : Répartition des allocations budgétaires de nutrition par rapport au budget total national (ressources propres) sur la période 2018-2019 comparativement à 2016-2017	26
Graphique 6 : Répartition des allocations budgétaires de nutrition par secteur/groupe thématique (ressources propres).....	29
Graphique 7 : Allocations budgétaires totales de nutrition par type d'interventions (de 2016 à 2019)	33
Graphique 8 : Ecart des allocations totales de nutrition sur ressources propres et externes entre 2018 et 2019 par secteur / groupe thématique (Engagement de la PNSN).	37
Graphique 9 : Budget estimatif de la PNSN par rapport au budget total de nutrition de 2017 à 2019	40





RESUME EXECUTIF

L'objectif principal de ce travail était d'évaluer le volume des financements mobilisés, alloués et dépensés par l'Etat au profit des interventions de nutrition à travers les ministères et institutions publiques au cours de la période 2018-2019. Cette revue s'est basée sur la méthodologie consensuelle proposée par le Secrétariat du Mouvement Scaling Up Nutrition « SUN Global », dont le processus comporte cinq (5) étapes : (i) planification, (ii) collecte des données, (iii) validation des données, (iv) analyse des données, (v) finalisation et dissémination des résultats.

L'analyse budgétaire 2018-2019 (comparée à 2016-2017) a montré les résultats suivants :

- Une tendance à la hausse du nombre de lignes budgétaires dédiées à la nutrition de 2016 à 2019, bien que le budget total alloué consacré à la nutrition n'ait pas beaucoup augmenté. Cependant, on note une légère tendance progressive à la hausse dans la mobilisation des montants alloués.
- Le taux d'exécution des ressources propres est plus élevé que pour les ressources externes. Cependant, on note des disparités entre les différents ministères et des variations d'une année à l'autre.
- La répartition des allocations budgétaires (ressources propres de l'Etat), dédiées à la nutrition a montré que les investissements constituent la majeure partie du budget de la nutrition.
- L'allocation budgétaire par année a représenté 3,04% du budget total de l'Etat pour 2018 et 4,65% pour 2019. En tenant compte des investissements en nutrition, elles passent à 8,97% en 2018 et 8,45% en 2019.
- Dans l'ensemble, les allocations budgétaires en nutrition ont progressivement régressé de 2016 à 2019. Ces allocations n'ont pas été constantes, on observe beaucoup de fluctuation selon les années et selon les ministères.
- La distribution des allocations de nutrition (ressources propres de l'Etat) par domaines thématiques s'est nettement améliorée pour la gouvernance et coordination multisectorielle (Engagement 1) ainsi que pour les interventions nutritionnelles dans le secteur de la santé (Engagement 2) pour la période 2018-2019.
- Globalement, le financement des interventions spécifiques à la nutrition est faible et a légèrement diminué de 2018 à 2019 pour les ressources propres de l'Etat. Les interventions financées par les ressources propres de l'Etat sont fortement sensibles dans 40% des ministères.
- Les allocations budgétaires de 2018 à 2019 du domaine de la nutrition (Engagement 2) ont fortement augmenté pour les ressources propres de l'Etat et pour le secteur de l'Éducation (Engagement 6) pour les ressources externes.
- Les allocations et dépenses totales de nutrition par habitant et par an sont insuffisantes (respectivement 623 et 873 FCFA par habitants en 2018 et 2019. Les ménages continuent d'assurer la majeure partie du financement de leur santé.
- La proportion des allocations et dépenses budgétaires totales au Niger par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) est très faible et pratiquement stagnante de 2016 à 2019. Elle est de 7114,53 et 7567,89 (en milliards FCA) respectivement en 2018 et 2019.

Malgré les améliorations constatées pour le financement de la nutrition dans certains secteurs, il reste encore un gap important pour espérer un impact nutritionnel positif.

1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE DU FINANCEMENT DE LA NUTRITION AU NIGER

Dans le monde, au moins 340 millions d'enfants de moins de 5 ans (un sur deux) souffrent de faim cachée ou de carences en micronutriments (UNICEF et al., 2020). En janvier 2022, on estime que 1,4 million d'enfants souffrent de malnutrition aiguë, dont 329 500 sont susceptibles de souffrir de malnutrition sévère. Ces chiffres devraient augmenter à mesure que la situation nutritionnelle se détériore davantage dans les zones touchées par le réchauffement climatique (sécheresses et inondations) et l'insécurité (FAO et al., 2021).

Malgré l'amélioration récente du développement socio-économique, les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest sont toujours confrontés à de nombreux problèmes nutritionnels, notamment la dénutrition chez les enfants de moins de cinq ans, les carences en micronutriments chez les femmes et les enfants et l'augmentation des taux d'obésité et de maladies non transmissibles (MNT) liées à la nutrition (UNICEF et al., 2020). La situation de la malnutrition au Sahel et en Afrique de l'Ouest est encore aggravée par des problèmes de sécurité et de sûreté alimentaires, de mauvaises conditions d'hygiène, d'assainissement et de soins de santé. En Afrique subsaharienne, 1 enfant sur 3 est affecté par le retard de croissance, c'est-à-dire trop petit pour son âge (UNICEF et al., 2020) et 67% des enfants de moins de 5 ans présentent une forme de carence en micronutriments (UNICEF et al., 2020).

Au Niger, 12,5% des enfants de moins de cinq ans présentent une malnutrition aiguë globale (MAG) (SMART Niger 2021). La malnutrition aiguë globale (émaciation) a évolué en dent de scie entre 2010 à 2021 (oscille entre 10% et 15%) et la malnutrition chronique (retard de croissance : MC) se situe à plus de 45% en 2021. L'articulation de la MAG et de la MC rend la situation des enfants particulièrement critique. La région de Niamey se démarque des autres régions avec une prévalence de la malnutrition chronique, de niveau moyen, chez les enfants de moins de cinq (5) ans. Toutes les autres régions présentent des prévalences très élevées avec plus de la moitié des enfants affectés à Maradi et à Zinder. La tendance à la baisse, régulière, de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq (5) ans à Niamey, révèle qu'il n'y a pas de fatalité dans la lutte contre ce fléau au Niger (INS, Niger 2021).

La persistance de la malnutrition aiguë et chronique, influant l'une sur l'autre ainsi que sur la mortalité infantile, constitue un risque permanent pour la survie des enfants ainsi que leur développement physique et cognitif, ce qui, à plus long terme, constitue un risque pour le capital humain du pays et son développement économique et social. En effet, les coûts annuels associés à la sous-nutrition chez l'enfant au Niger ont été estimés à 289,7 milliards de F CFA, soit 7,1% du produit intérieur brut annuel (COHA, Niger 2018).

Les deux formes de malnutrition ont des causes structurelles multidimensionnelles exacerbées par des événements ou des chocs spécifiques dont les effets perdurent au fil du temps, menaçant la vie des enfants et alourdissant le fardeau des ménages.



1.2 APERÇU DES TRAJECTOIRES D'INTÉGRATION DE LA NUTRITION DANS L'AGENDA POLITIQUE DU NIGER ET SON FINANCEMENT

Depuis environ 10 ans, le Niger fait de la lutte contre toutes les formes de malnutrition une priorité absolue de l'État. Le pays a souscrit à plusieurs initiatives afin d'apporter des changements significatifs à la situation nutritionnelle nationale : (i) Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, (ii) Déclaration d'Abuja d'avril 2001 stipulant qu'au moins 15% du budget soit consacré à la santé, (iii) adhésion au Mouvement SUN (*Scaling Up Nutrition* ou « renforcement de la nutrition ») en juin 2011, (iv) Déclaration de Malabo en Juin 2014 stipulant qu'au moins 10% du budget national soit consacré à l'Agriculture et que la croissance annuelle de 6% doit être atteinte pour le secteur Agricole, (v) Initiative REACH (*Renewed Efforts Against Child Hunger and undernutrition*) en 2011 en vue de renforcer la gouvernance en nutrition, l'approche multisectorielle et la mise à échelle des interventions, (vi) Initiative AGIR (Alliance Globale pour l'Initiative Résilience) pour renforcer la résilience du pays face aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes.

En 2012, l'éradication de la faim, a été une priorité nationale lors de l'élaboration de plusieurs générations du Plan de Développement Economique et Social (PDES) dont actuellement le PDES 2022-2026. Ce dernier plan a bénéficié de plusieurs annonces de financement extérieur lors de la table ronde organisée par le Niger en France les 5 et 6 décembre 2022. De même, la stratégie de l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) à l'horizon 2035 est mise en œuvre à travers plusieurs Plans d'Action successifs dont celui qui est en cours couvre la période 2021-2025. L'Initiative « 3N » est placée sous l'égide du Haut-Commissariat rattaché à la Présidence de la République. En 2018, une Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN, 2017-2025) et son premier plan d'action (2017-2019 étendu à 2020) ont été adoptés en conseil des Ministres. Ils sont structurés autour de huit piliers principaux ou « Engagements » traitant d'actions spécifiques et sensibles à la nutrition, ainsi que des aspects transversaux dont la Gouvernance et la Communication stratégique.

Le second Plan d'Action 2021-2025 de la PNSN est en cours de vulgarisation et de mise en œuvre. C'est aussi en 2017 que la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN) a été mise en place pour renforcer la mise en œuvre de l'Engagement portant sur la gouvernance de la PNSN. Les deux Plan Cadre d'Analyse (2019-2021 et 2021-2022) de la PNIN ont retenu l'analyse budgétaire comme une des questions prioritaires d'analyse.

Le gouvernement du Niger a pris l'engagement lors du lancement de la PNSN de porter à au moins 15% le financement domestique du coût dudit Plan d'Action. Le respect de cet engagement exige la connaissance de la part de financement dédié à chaque secteur contributif en faveur de la nutrition. C'est ainsi que le HC3N et ses partenaires se sont engagés dans la conduite de l'analyse budgétaire du financement public de la nutrition pour les exercices 2016 et 2017. Les résultats ont montré que les allocations budgétaires sur ressources propres de l'Etat, dédiées à la nutrition, ont représenté 3,4% du budget total de l'Etat pour la période 2016-2017. Le rapport issu de ce premier exercice 2016-2017 a été un outil majeur de plaidoyer en faveur de la nutrition à tous les niveaux de prise de décision. Le HC3N et ses partenaires, convaincus que l'outil permettra le suivi sur l'évolution de l'allocation et de la dépense du secteur nutrition organise la deuxième phase de l'analyse budgétaire allant de 2018 à 2019, les données de 2020 et au-delà n'ayant pas été disponibles.

1.3 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES ET LEURS CONTRIBUTIONS DANS LE FINANCEMENT DE LA NUTRITION AU NIGER

L'Union Européenne (UE), chef de file des partenaires de la plateforme des donateurs pour le Mouvement SUN au Niger, a pris l'initiative de réaliser la cartographie des donateurs dans le domaine de la nutrition (réseau des donateurs au Niger, 2021), en collaboration avec la Cellule Nutrition du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N. Cet exercice avait pour but d'améliorer la prise de conscience des décideurs sur la réalité du paysage nutritionnel, mais aussi d'aider à établir les priorités d'action du secteur pour induire un changement susceptible d'accélérer la réduction du retard de croissance. L'analyse a porté sur quatre exercices budgétaires en considérant les dépenses de 2018 à 2020 ainsi que les budgets prévus pour 2021.

Les résultats ont montré que le Niger bénéficie d'un panel varié de donateurs plus ou moins directement impliqués dans la nutrition. Les six principaux donateurs de la nutrition au Niger recensés dans cette étude sont l'UE (29 millions EURO), le Royaume-Uni (8,6 millions EURO), la France (7,8 millions EURO), la Banque mondiale (7,2 millions EURO), les États-Unis (6,2 millions EURO) et le Canada (5,2 millions EURO). Ils ont apporté un appui significatif au Gouvernement du Niger dans le domaine de la lutte contre la malnutrition au cours de la période 2018-2021.

De 2018 à 2020, on constate une évolution des investissements des donateurs dans la nutrition, accompagnée d'une progression des investissements de développement et une diminution des investissements à travers les actions d'urgence, devenues minoritaires. De grandes variations de financement s'observent toutefois entre les différentes composantes de la PNSN.

Au-delà de ces quelques donateurs, les investissements de nombre d'autres bailleurs (en appui direct au Gouvernement ou par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies et d'ONG) ont permis de s'attaquer aux déterminants de la malnutrition, à travers des actions dans des domaines contribuant à la nutrition. Les capacités de ces institutions sont variables concernant la nutrition. Deux tiers des donateurs (et leurs agences de coopération) estiment que leurs capacités sont moyennes à faibles, malgré les importants enjeux nutritionnels auxquels le pays est confronté.

Les investissements spécifiques à la nutrition ont progressivement augmenté entre 2018 et 2020. Alors que depuis longtemps les actions nutritionnelles au Niger prennent de l'ampleur sous l'effet du traitement de la malnutrition aiguë en contexte d'urgence, les investissements dans les mesures curatives (57%) continuent de l'emporter sur les mesures préventives (43%) face à la malnutrition aiguë sévère chez l'enfant en 2020.

Les investissements dans la protection sociale et le secteur de l'eau, l'hygiène et de l'assainissement (EHA ou WASH) sont dans l'ensemble stables alors que ceux dans la santé sont en légère baisse. On observe sur cette période une augmentation des investissements dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires sensibles à la nutrition, ainsi qu'une légère augmentation des investissements dans les actions de prévention spécifiques à la nutrition. Les investissements dans la gouvernance et la coordination multisectorielle sont également en hausse. Les donateurs investissent beaucoup dans le domaine du WASH, mais les projets sont rarement axés explicitement sur la nutrition. Il s'agit davantage d'investissements créant un terrain favorable à la nutrition que de véritables investissements sensibles à la nutrition.

Très peu de financements des donateurs sont liés à la nutrition dans les domaines de l'éducation, de la prévention des maladies non transmissibles et de l'autonomisation des femmes. Rappelons toutefois que l'éducation sensible à la nutrition était l'un des principaux secteurs financés par l'État nigérien en 2016-2017.



1.4 IMPORTANCE DU SUIVI DU FINANCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Comme décrit plus haut, le Niger avec les soutiens multiformes d'organisations internationales, a fait preuve d'un immense engagement pour résoudre les problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition. Cependant, la mise en œuvre des programmes souffrent souvent soit d'un engagement financier insuffisant, soit d'un manque de suivi et d'analyse budgétaire efficace en raison de l'indisponibilité d'une ligne budgétaire spécifique pour la nutrition (Laar et al., 2015).

En conséquence, les allocations pour les programmes surtout sensibles à la nutrition sont insuffisantes et souvent supposées être intégrées dans d'autres lignes budgétaires telles que la santé, l'agriculture, le développement local et rural. Alors que la nécessité d'augmenter le financement de la nutrition s'est accrue, la prise en compte croissante des budgets et des dépenses d'interventions liés à la nutrition est un investissement judicieux. Un suivi budgétaire efficace est donc nécessaire pour garantir que les dépenses et les investissements en matière de nutrition sont alloués et utilisés de manière judicieuse (Adam Aho, 2019). Ensuite, le suivi des dépenses et des investissements en matière de nutrition est un moyen important de promouvoir la transparence qui pourrait être utilisée à des fins de plaidoyer. Il est également essentiel de maintenir et de soutenir le niveau le plus élevé de besoins nutritionnels pour la croissance et le développement économiques (Adam Aho, 2019).

Il est important de déterminer empiriquement la situation existante. Les budgets annuels constituent un bon point de référence pour évaluer les montants alloués à des questions et secteurs spécifiques, tant en termes absolus qu'en pourcentage. Cependant, les allocations pour les programmes de nutrition sont souvent supposées être intégrées dans d'autres lignes budgétaires - santé, agriculture, développement local et rural.

Ainsi, il est urgent de s'assurer que les dépenses et les investissements en matière de nutrition sont judicieusement alloués et utilisés afin de :

- promouvoir la transparence à des fins de plaidoyer ;
- maintenir et préserver le niveau le plus élevé possible des besoins nutritionnels pour la croissance économique et le développement ;
- évaluer le montant que le gouvernement alloue à une question donnée dans n'importe quel secteur ;
- aider les gouvernements, les entreprises, les partenaires et les ménages à utiliser efficacement et judicieusement les ressources disponibles pour avoir un impact sur les activités du plan de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN).

Il est donc essentiel que les ministères, départements et agences du gouvernement et les partenaires du développement harmonisent leurs interventions, ce qui permettra non seulement de suivre les dépenses, mais aussi de fournir des services efficaces aux bénéficiaires.

2 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU SUIVI DU BUDGET POUR LE FINANCEMENT DE LA NUTRITION 2018-2019

2.1 OBJECTIFS

Conformément aux termes de référence, l'objectif principal du présent travail était d'évaluer le volume des financements mobilisés, alloués et dépensés par l'Etat au profit de la mise en œuvre des interventions de nutrition à travers les ministères et institutions publiques au cours des deux dernières années (2018-2019).

Les objectifs spécifiques étaient de :

- évaluer les allocations et dépenses budgétaires annuelles de nutrition ;
- évaluer la répartition des allocations et dépenses budgétaires totales de nutrition par source de financement ;
- évaluer la répartition des dépenses budgétaires totales de nutrition entre les interventions spécifiques et « sensibles » à la nutrition ;
- déterminer la part de la contribution des différents ministères dans les dépenses budgétaires totales de la nutrition ;
- évaluer la répartition des dépenses budgétaires totales de nutrition par secteur ou domaine thématique ;
- noter les difficultés rencontrées par les acteurs nationaux en termes d'analyse et de suivi budgétaire de la nutrition ;
- faire des recommandations aux différents ministères et partenaires pour améliorer le financement de la nutrition.

2.2 RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus étaient les suivants :

- Le niveau des allocations et des dépenses budgétaires annuelles de nutrition est connu ;
- La répartition des allocations et dépenses budgétaires totales de nutrition est connue selon la source de financement ;
- La répartition des dépenses budgétaires totales de nutrition entre les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition est connue ;
- La part des différents ministères dans les dépenses budgétaires totales de la nutrition est déterminée ;
- La répartition des dépenses budgétaires totales de nutrition par secteur ou domaine thématique est rendue disponible ;
- Un rapport de l'étude du suivi des financements de l'Etat en faveur de la nutrition est disponible et partagé, y compris les difficultés et les recommandations.

Ces résultats attendus contribuent également à la réponse à la question N°4 du Plan Cadre d'Analyses (PCA) 2019-2020 de la PNIN qui s'intitule « ***Quel est l'état des investissements financiers dans le domaine de la nutrition au Niger et ont-ils évolué conformément aux besoins budgétaires définis dans le plan d'action multisectoriel de la PNSN ?*** ».



3 APPROCHE METHODOLOGIQUE

3.1 GUIDE D'ORIENTATION

La revue des analyses budgétaires et des dépenses publiques au Niger s'est basée sur la méthodologie consensuelle proposée par le Secrétariat de SUN au niveau mondial, dont le processus se fait en cinq (5) étapes :

Etape 1 - Planification : (i) Formuler les objectifs de l'exercice afin de bien identifier les allocations budgétaires pertinentes pour la nutrition ; (ii) Etablir un plan de travail et une estimation du budget ; (iii) S'informer sur la situation nutritionnelle et les allocations budgétaires ; (iv) Définir la portée pour délimiter le champ de programmes de nutrition ; (v) Mettre en place un dispositif de mise en œuvre de l'exercice ; (vi) enfin faire le lancement de l'exercice.

Etape 2 - Collecte des données : (i) Identifier les sources de données ; (ii) Extraire les données dans le document du budget en se basant sur le libellé de la ligne budgétaire ou tel que mentionné dans le document du budget (en précisant le secteur, la structure de mise en œuvre, le type de financement, les allocations, les dépenses, la nature des dépenses et le type d'administration) ; (iii) Rechercher des informations additionnelles sur la ligne budgétaire, sur le secteur thématique et la typologie.

Etape 3 - Validation des données : (i) Valider les lignes budgétaires ; (ii) Evaluer clairement quelles sont les allocations budgétaires spécifiques à la nutrition, les allocations budgétaires contribuant à la nutrition et les investissements favorables à la nutrition ; (iii) Attribuer une mesure du budget alloué aux programmes qui sont spécifiques à la nutrition (100 %), et une allocation raisonnable pour les programmes dits « sensibles » contribuant à la nutrition (10 %, 25 % et 75 %).

Etape 4 - Analyse des données : (i) Allocations ou dépenses totales de nutrition ; (ii) Taux d'exécution des allocations totales de nutrition et par Ministère ; (iii) Allocations et dépenses nationales totales de nutrition par rapport au budget total national ; (iv) Allocations et dépenses totales de nutrition par habitant ; (v) Pourcentage des allocations et dépenses totales de nutrition par rapport au PIB ; (vi) Allocations et dépenses totales de nutrition par secteur thématique ; (vii) Ratio des allocations ou dépenses spécifiques de nutrition par rapport à celles sensibles à la nutrition.

Etape 5 - Finalisation et Dissémination des résultats : (i) Détermination des messages claires ; (ii) Identification du type d'auditoire.

3.2 DEROULEMENT DE L'EXERCICE

3.2.1 ETAPE 1 : PHASE DE PREPARATION

- **Elaboration des termes de références (TDR), budgétisation et plan de travail**

Les TdRs pour l'analyse des allocations et dépenses en nutrition de l'Etat ont été initiés par le Coordonnateur de la Cellule Nutrition du Haut-Commissariat à l'initiative 3N (HC3N) appuyé par l'Assistant Technique auprès du HC3N dans le cadre du programme FIRST de la FAO¹. Ces TdRs ont été validés par les membres du comité technique de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (CT/PNSN). Une consultate a été ensuite recruté afin d'accompagner le processus.

¹ Programme de partenariat de la FAO et de l'Union Européenne d'Assistance aux politiques et au renforcement des capacités dans le secteur de Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et l'Agriculture Durable (SANAD) <https://www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/fr/c/1257838/>

- **Rencontres du Comité Technique de suivi de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CT/PNSN) et son plan d'action**

La Cellule Nutrition du HC3N a organisé deux (2) rencontres du CT/PNSN dans le cadre de la préparation de l'exercice sur l'analyse des allocations budgétaires et des dépenses publiques liées à la nutrition, tenues au HC3N le 13 juillet 2022 et le 04 août 2022.

Le CT/PNSN est l'organe consultatif et d'orientation en charge du suivi technique de la mise en œuvre de la PNSN et de son plan d'action multisectoriel. Il est composé des représentants des principaux secteurs contributifs et responsables des Engagements de la PNSN, donateurs et partenaires techniques et financiers (PTF), des organisations de la société civile et des ONGs, des points focaux des différents secteurs du réseau SUN. Ce Comité a été mis en place par arrêté N°001/Cab/HC3N du 1er Mars 2019.

La rencontre de lancement du présent exercice a eu lieu le 13/07/2022 avec pour objectif d'informer et sensibiliser toutes les parties prenantes sur l'importance de réaliser cet exercice pour le Niger. Les discussions ont permis d'aboutir à un consensus sur les objectifs globaux et la portée de l'exercice :

- la nécessité d'un meilleur suivi des investissements en matière de nutrition a été approuvée par tous ;
- la principale source des données retenue a été le budget national, et au besoin, les programmes/projets financés par l'Etat au niveau des différents ministères et ceux des PTFs inscrits dans le budget national ;
- la couverture temporelle était de 2018 à 2020 ;
- la couverture budgétaire a porté sur les allocations et les dépenses ;
- la couverture géographique a concerné le niveau national, les budgets spécifiques des régions n'ont donc pas été inclus ;
- pour la couverture des interventions, la portée étant multisectorielle, la PNSN a été utilisée comme point de départ pour définir la gamme des secteurs et des programmes de nutrition.

Lors de la deuxième rencontre du CT/PNSN, le 04 Aout 2022 dans la salle de réunion de l'annexe 1 du Haut-Commissariat à l'initiative 3N, le plan de travail établi par la consultante a été discuté et validé. La méthodologie SUN sur l'analyse de suivi des investissements en cinq étapes a été présentée aux membres du CT/PNSN par la consultante et les mots clés ont été identifiés. Les discussions faisant suite, il a été décidé que le dispositif national de mise en œuvre de l'exercice va être composé de deux comités au lieu de trois comme recommandé par le Secrétariat SUN :

- Le CT/PNSN va jouer le rôle du comité de pilotage de l'exercice, en charge des orientations, suivi et validation de chacune des différentes étapes du processus.
- La mise en place « d'un groupe de référence » qui va travailler en étroite collaboration avec la consultante, composé des points focaux nutrition (PF-Nut) des différents secteurs y compris le Ministère des Finances Publiques (MFP), d'un représentant du HC3N, de deux représentants des PTF (UNICEF et ACF), d'un représentant de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN) et de l'Assistant Technique FIRST de la FAO. Au besoin, le groupe fait appel à des personnes ressources. Ce groupe avait la charge d'aider la consultante dans la collecte et l'analyse des données et rendait compte régulièrement au CT/PNSN.



- Atelier d'identification des lignes budgétaires de financement de la nutrition.

L'équipe de la Cellule Nutrition du HC3N, avec l'appui de la FAO à travers le programme « Impact sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, la Résilience, la Durabilité et la Transformation » (FIRST), a organisé un atelier d'identification des lignes budgétaires de financement de la nutrition par l'Etat. Ce dernier s'est tenu les mardi 20 et mercredi 21 septembre 2022 à l'hôtel Radisson Blue de Niamey. Etaient présents une soixantaine d'acteurs, représentant les ministères ou institutions publiques contribuant à la mise en œuvre du plan d'action multisectoriel de la PNSN, principalement : les Points Focaux Nutrition (PF-Nut), les cadres des Directions des Etudes et de la Programmation (DEP) ainsi que les ceux des Directions des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), les Agences du Système des Nations Unies et les plateformes du mouvement Scaling Up Nutrition.

Les résultats de l'atelier ont permis d'identifier (i) les projets et programmes en lien avec la nutrition des ministères/institutions de la PNSN, (ii) les lignes budgétaires en lien avec la nutrition et les contenus de ces lignes budgétaires, (iii) de catégoriser les lignes budgétaires en investissements « spécifiques à la nutrition » ou en investissements « contribuant à la nutrition » et (iv) de pondérer les allocations budgétaires.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Général du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N en présence du Gestionnaire de programme à la délégation de l'Union Européenne, chef de file des donateurs de la nutrition pour le mouvement SUN et du Représentant adjoint de la FAO au Niger (figure 1).

Figure 1 : Cérémonie d'ouverture de l'atelier d'identification des lignes budgétaires de financement de la nutrition par l'Etat



Dans son allocution, le chef de file des donateurs du mouvement SUN a rappelé l'importance de l'appui budgétaire dédié à la nutrition et a réitéré l'engagement des partenaires à accompagner le HC3N dans cette noble mission.

Mr Tharcisse Nkunzimana, UE

Dans son discours d'ouverture de l'atelier, le SG du H3N a souligné que

- *le fardeau de la malnutrition au Niger génère des coûts annuels estimés à 289,7 milliards de FCFA par an, ce qui correspond à 7,1% du PIB annuel du Niger.*
- *Le présent exercice d'analyse des allocations et dépenses publiques dédiées à la nutrition permet le suivi et la redevabilité de l'Etat, incluant aussi la traçabilité financière.*

Mr Maizama Abdoulaye, SG/H3N

3.2.2 ETAPE 2 : PHASE D'EXTRACTION DES DONNEES

Pour l'analyse budgétaire 2016-2017, la base des données BOOST (voir annexe) a été utilisée pour extraire les informations et renseigner le fichier Excel du Mouvement SUN. Il s'agit en ce moment de l'approche budget-projet dans laquelle la nomenclature du budget de l'Etat ne permettait pas de tracer directement les allocations et les dépenses en nutrition. Le Niger, à l'instar des autres pays, s'est alignée en 2018 à la réforme de l'UEMOA découlant des directives de 2009 qui consiste à l'optimisation de la dépense publique avec notamment l'avènement des budgets des ministères présentés en programmes.

Cette analyse budgétaire 2018-2019 a porté donc sur l'approche budget-programme, la présentation des rubriques dans la base de données n'a pas nécessité l'utilisation de l'outil « BOOST » pour extraire les données. La nomenclature dans le budget programme a l'avantage de permettre le suivi des interventions à condition qu'elles soient codifiées au préalable au niveau des programmes ou au niveau de la section « fonction ». L'utilisation du tableau croisé dans Excel a permis d'extraire les informations nécessaires à l'analyse des données.

L'extraction des données a été faite ligne par ligne dans chaque ministère pour identifier les lignes budgétaires spécifiques et sensibles à la nutrition. Les programmes ou projets par secteur ministériel de la PNSN ont servi de base pour orienter l'identification des lignes de financement de la nutrition dans le budget de l'Etat.

Toutes les rubriques de la base de données du budget ont été constituées à partir du (« code de section ») contenant les ministères et les institutions publiques.

Le type de dépense (« catégorie ») est constituée (i) des dépenses de fonctionnement, (ii) des dépenses du personnel, (iii) des investissements, (iv) des subventions et autres transferts et (v) des amortissements et charges de la dette publique et dépenses en atténuation des recettes des gestions antérieures.

La nature des dépenses (« article, paragraphe ») est constituée (i) des immobilisations incorporelles, (ii) des investissements, (iii) des infrastructures, (iv) des mobiliers et matériels, (v) des acquisitions de bien et service, (vi) des subventions d'exploitation, (vii) autres transferts courants.

Les (« types de service ») sont (i) les services centraux, (ii) les services déconcentrés, (iii) les services à gestion autonome, (iv) les structures de mission, et (v) les services extérieurs.

Dans cette organisation en budget-programme, les (« actions ») et les (« activités ») sont bien détaillées.

Les sources de financement sont principalement le financement du trésor (ressources propres 100% ou cofinancement ressources propres), les bailleurs de fonds multilatéraux (Dons projets, Cofinancement dons projets, Emprunts projets, Fonds communs), les bailleurs de fonds bilatéraux non-membres du Club de Paris (principalement le Fonds communs). Il est noté aussi (« les prévisions »), (« le montant engagé ») et le (« le montant dépensé »).

La collecte des données a été alignée sur les objectifs spécifiques du présent exercice pour atteindre les résultats souhaités. Un modèle de données Excel a été convenu pour la collecte, la compilation et le traitement des données gouvernementales.

Deux sources de financement ont été identifiées dans le budget de l'Etat : (i) le financement domestique qui regroupe le financement propre de l'Etat (100%) et la contribution propre de l'Etat comme contrepartie dans le cadre d'un projet ou d'un programme appuyé par un bailleur de fonds ; (ii) le financement externe qui regroupe globalement les emprunts projets et les dons projets.



3.2.3 ÉTAPE 3 : VALIDATION ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES

- **Qualité et fiabilité des données**

Les orientations pour l'identification des lignes budgétaires à retenir pour la présente analyse ont été partagées avec les divers acteurs de la nutrition lors d'une réunion du CT/PNSN tenue le 09 septembre 2022.

L'identification des lignes budgétaires contribuant à la nutrition a été réalisée lors d'un atelier de deux jours, co-organisé par le HC3N et le Programme FIRST de la FAO, qui a eu lieu les 21 et 22 septembre 2022. L'atelier a réuni tous les points focaux des ministères sectoriels, ainsi que les représentants des directions des études et de la programmation (DEP).

Lors de cet atelier, les lignes budgétaires correspondant aux allocations et dépenses des ministères et institutions publiques pour 2018 et 2019 ont été analysées et validées secteur par secteur. Pour les lignes budgétaires à contour flou, c'est-à-dire ne permettant pas une compréhension rapide de son contenu, il a été demandé aux secteurs concernés de prendre note et de chercher toutes les informations additionnelles. La deuxième journée de l'atelier a consisté à la catégorisation et la pondération des lignes budgétaires en se référant aux directives du Secrétariat SUN.

La catégorisation a permis de classer les lignes budgétaires en trois (3) catégories : « spécifique », « sensible » et « investissement favorable à la nutrition » (figure 2).

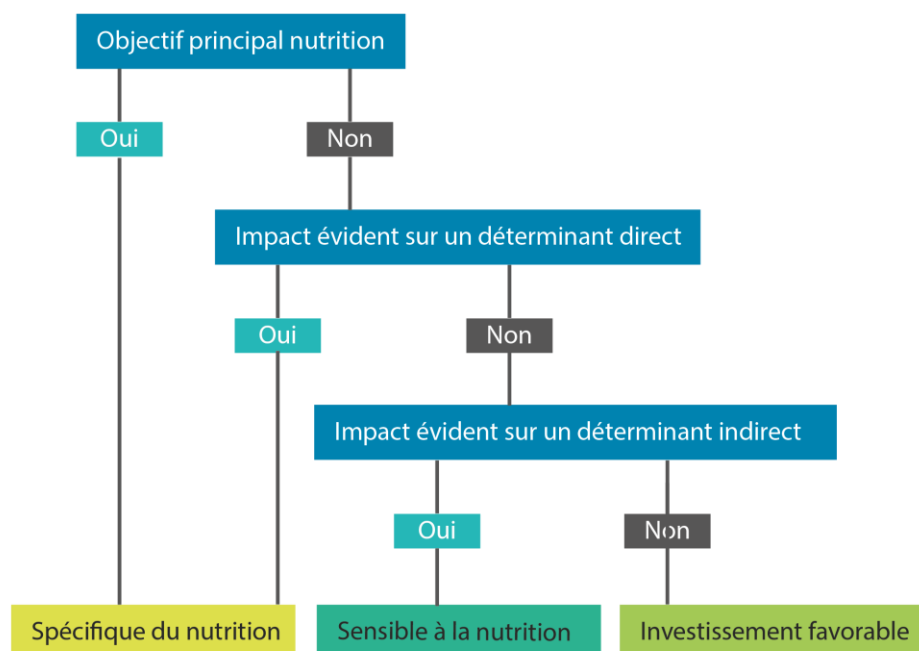
- A été considérée comme spécifique à la nutrition, une ligne budgétaire orientée vers un objectif principal de nutrition et/ou ayant un impact évident sur un déterminant direct de la nutrition maternelle et infantile au Niger, en se basant sur la littérature et l'analyse causale de la malnutrition dans le pays².
- Lorsqu'une ligne budgétaire montre clairement un impact sur un déterminant indirect de la nutrition maternelle et infantile, cette ligne budgétaire est considérée comme sensible à la nutrition. Dans ce cas, uniquement le montant destiné au programme ou intervention elle-même est pris en compte³.
- Cependant, dans le cas où une ligne budgétaire est reconnue susceptible de contribuer à l'amélioration de la nutrition, mais le chemin d'impact est long et incertain, elle est classée dans la catégorie « investissement favorable ». Cette catégorie n'a pas été comptabilisée dans les allocations totales de nutrition mais documentée⁴.

2 Scaling up nutrition. Budget analysis for nutrition: a guidance note for countries.

3 Idem

4 Idem

Figure 2 : Cadre conceptuel de catégorisation des lignes budgétaires pro-nutrition



Source : Scaling up nutrition, « Budget analysis for nutrition : a guidance note for countries »

A la suite de la validation des lignes budgétaires retenues et de leur catégorisation, des pourcentages leur ont été attribués, représentant le niveau de contribution en termes d'impact à la nutrition. Ce travail a été réalisé par la consultante et un groupe technique restreint comprenant la Cellule Nutrition, les analystes et AT de la PNIN, ainsi que l'AT-FIRST de la FAO.

Les lignes budgétaires spécifiques étant clairement définies comme ayant un objectif premier sur la nutrition et/ou orientées vers les causes principales et immédiates de la malnutrition, une pondération de 100 % leur a été affectée, ce qui signifie que la totalité du montant est prise en compte.

En revanche, des taux de 10 %, 25 % et 50 % ont été appliqués aux lignes budgétaires classées comme sensibles à la nutrition, en fonction du degré de sensibilité estimé (respectivement faible, moyen, et fort). Ces taux ont été déterminés de façon consensuelle par l'ensemble des participants, en se basant sur les résultats attendus (impact théorique à travers les évidences scientifiques et la situation nutritionnelle) et la population cible (les bénéficiaires directs et indirects).

100% : Interventions spécifiques à la nutrition

50% : Interventions fortement sensibles à la nutrition (objectif nutritionnel explicite et un ou plusieurs résultats précis sur la nutrition, et un ou plusieurs indicateurs nutritionnels au niveau individuel)

25% : Interventions moyennement sensibles à la nutrition (objectif nutritionnel explicite, ou un ou plusieurs résultats plus ou moins précis sur la nutrition, ou un ou plusieurs indicateurs nutritionnels au niveau individuel)

10% : Faiblement sensible à la nutrition ou créant un environnement favorable à la nutrition



- **Les secteurs concernés**

Les secteurs inclus sont ceux impliqués dans la PNSN :

- Présidence de la République/ Haut-Commissariat à l'initiative 3N
- Premier Ministère
- Ministère de l'agriculture et de l'élevage ;
- Ministère de la santé publique, de la population et de l'action sociale ;
- Ministère des enseignements professionnels et techniques ;
- Ministère du plan ;
- Ministère des enseignements secondaires ;
- Ministère de l'environnement et du développement durable ;
- Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique ;
- Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement ;
- Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant ;
- Ministère de la population ;
- Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire ;
- Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé ;
- Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes.

Les trois derniers ministères n'avaient pas été inclus dans l'analyse budgétaire 2016-2017.

3.2.4 ETAPE 4 : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

- **Budget basé sur les programmes**

A l'instar des autres pays membres de l'UEMOA, le Niger, dans le cadre des réformes budgétaires, a procédé au lancement du budget programme, consacrant ainsi le passage du budget classique (de moyens) au budget axé sur les résultats. En effet, le Niger est passé au Budget de programmes le 1er janvier 2018. Le budget programme est un outil de planification qui utilise le budget pour assurer la mise en œuvre des programmes, renforçant ainsi les liens entre les ressources et les résultats.

- **Analyse statistique**

Les données sur la fréquence/le nombre de programmes pour chaque année sont présentées à l'aide de graphiques. Les allocations budgétaires et les dépenses sont présentées comme la somme de tous les postes budgétaires pour chaque année. Ils sont stratifiés par catégorie de nutrition et par secteur.

Les différentes analyses ont été effectuées à partir de la matrice Excel ayant servi à la collecte des données. L'utilisation du tableau croisé a permis de régénérer tous les résultats obtenus selon le plan d'analyse suivant :

1. Allocations ou dépenses totales de nutrition ;
2. Taux d'exécution des allocations totales de nutrition (et par ministère) ;
3. Allocations ou dépenses nationales totales de nutrition par rapport au budget total national ;
4. Allocations ou dépenses totales de nutrition par habitant ;

5. Pourcentage des allocations ou dépenses totales de nutrition par rapport au PIB ;
6. Allocations ou dépenses totales de nutrition par secteur thématique ;
7. Ratio des allocations ou dépenses spécifiques de nutrition par rapport à celles sensibles à la nutrition ;
8. Ratio du financement domestique par rapport au financement externe ;
9. Evolution des allocations et dépenses totales de nutrition en 2018 et 2019 ;
10. Evolution des allocations et dépenses de nutrition par ministère en 2018 et 2019 ;
11. Allocations ou dépenses totales de nutrition par ministère ;
12. Allocations ou dépenses spécifiques de nutrition par ministère ;
13. Allocations ou dépenses sensibles à la nutrition par ministère.

Les secteurs thématiques sont ceux retenus dans la PNSN 2016-2025, et présentés sous forme d'Engagements. Il s'agit de :

- Gouvernance multisectorielle, coordination et plaidoyer pour la nutrition (Engagement 1) ;
- Interventions nutritionnelles préventives, promotionnelles et curatives dans le secteur de la santé (Engagement 2) ;
- Agriculture et systèmes alimentaires sensibles à la nutrition (Engagement 3) ;
- Eau, Hygiène et Assainissement sensibles à la nutrition (Engagement 4) ;
- Nutrition, Protection Sociale et Réponses aux chocs (Engagement 5) ;
- Nutrition, Education et Formation (Engagement 6) ;
- Nutrition et Maladies Non Transmissibles (Engagement 7) ;
- Communication pour la nutrition (Engagement 8).

Le budget et dépenses alloués à la nutrition dans le budget de l'Etat ont été aussi comparés en fonction des prévisions du plan d'action de la PNSN.

Les résultats obtenus et leur interprétation ont été validés à plusieurs reprises par le groupe de référence restreint. Ce groupe est composé du Coordonnateur de la Cellule Nutrition du HC3N, de l'Assistant Technique du programme FIRST/FAO auprès du HC3N et de l'expert de la PNIN en charge de la Formulation des Politiques et de la Communication Stratégique pour la Nutrition. Les membres de ce groupe ont également fait la revue du rapport préliminaire de la présente l'analyse budgétaire. Le rapport final est validé par les membres du CT/PNSN élargi à d'autres personnes ressources.

• Recherche des informations additionnelles

La consultante a contacté individuellement les responsables des directions techniques en charge de la mise en œuvre de ces lignes budgétaires afin d'avoir la description complète des lignes retenues dans le cadre de la présente analyse, notamment les différentes composantes ou activités mises en œuvre, les objectifs, les bénéficiaires, les résultats attendus, et l'estimation (en pourcentage) de la composante nutrition, le cas échéant. Uniquement la proportion orientée vers une activité sensible ou un investissement à la nutrition a été considérée dans l'analyse.

Cette phase a permis également de faire la distinction entre les montants dédiés réellement aux activités liées à la nutrition, et ceux axés sur la gestion, la supervision, les équipements, la logistique, les salaires, etc.



3.2.5 ÉTAPE 5 : FINALISATION ET DISSEMINATION DES RESULTATS

Le présent rapport validé sera diffusé à toutes les parties prenantes et disséminé dans diverses rencontres de nutrition au niveau local, national et international.

- **Limites de l'étude**

La présente étude a été confrontée à quelques difficultés, notamment lors de la collecte des données :

- Le niveau de détail du budget est très faible pour la plupart des ministères et des institutions publiques. Cela signifiait qu'une analyse approfondie de chaque ligne budgétaire identifiée (activités, objectifs, résultats escomptés, bénéficiaires) a plutôt été réalisée au moyen d'entretiens avec des personnes-ressources des ministères concernés, avec des programmes et budgets spécifiques. Malgré cet effort, les détails pour certains programmes n'ont pas pu être obtenus ;
- Les analyses des allocations/dépenses en matière de nutrition au niveau déconcentré sont partielles laissant apparaître une forte concentration au niveau central.



4 RESULTATS

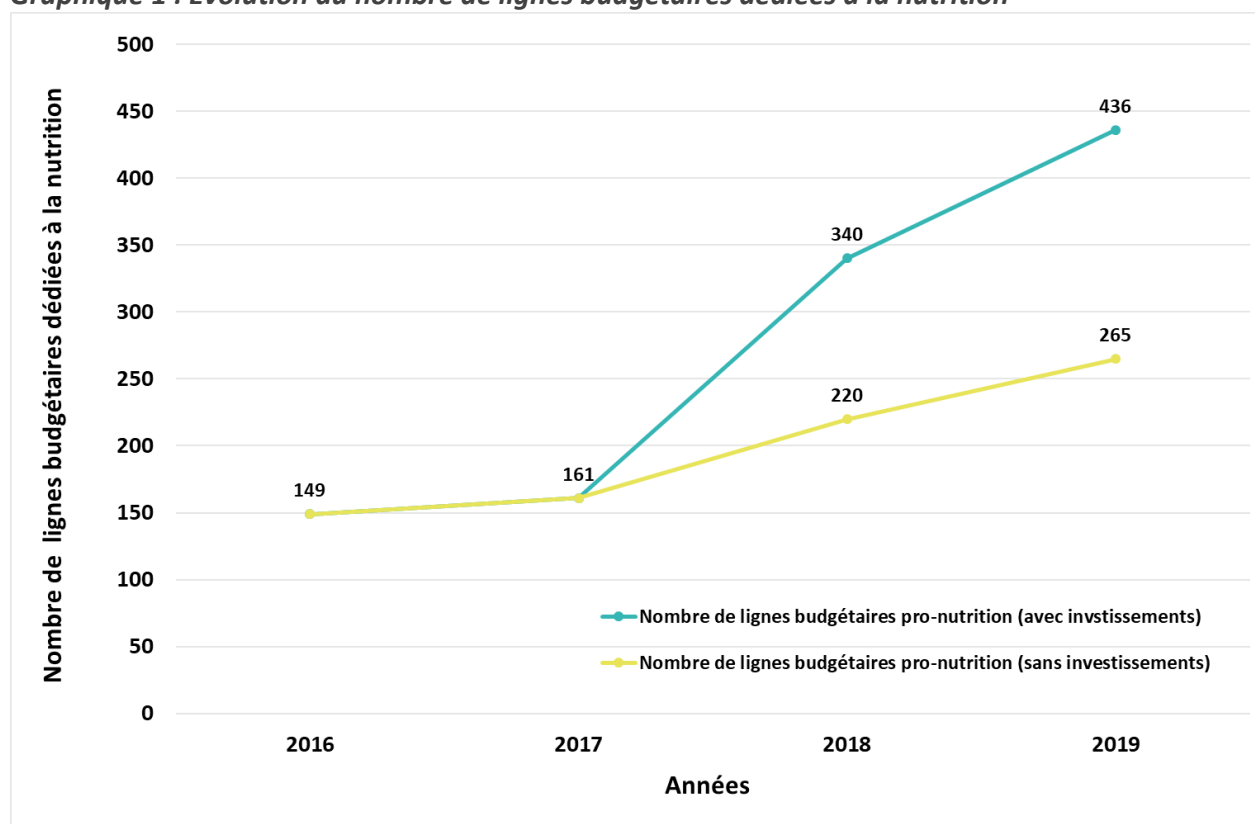
Les résultats de cette étude ont concerné les années 2018 et 2019, mais pour apprécier les tendances, les résultats de l'exercice budgétaire 2016 et 2017 ont été reportés à certains endroits de l'analyse.

4.1 EVOLUTION DES LIGNES BUDGETAIRES PRO-NUTRITION

Une tendance à la hausse du nombre de lignes budgétaires dédiées à la nutrition de 2016 à 2019.

Le nombre de lignes budgétaires pour la nutrition a enregistré une tendance générale à la hausse sur la période en passant de 149 en 2016 à 265 en 2019 sans tenir compte des investissements (graphique 1).

Graphique 1 : Évolution du nombre de lignes budgétaires dédiées à la nutrition



Note : l'analyse budgétaire 2016-2017 n'a pas tenu compte des investissements.

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

Cette tendance générale laisse voir des évolutions contrastées entre les différents ministères. Ainsi la répartition du nombre des lignes budgétaires « pro-nutrition » par rapport au nombre total de lignes budgétaires par ministère de 2016 à 2019 a montré que trois ministères (le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification), et le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant) ont bénéficié d'un appui important du budget de l'Etat particulièrement dans les investissements, créant un environnement favorable à la nutrition.

Au total pour la période de l'exercice, 21,8% en 2018 et 19,1% en 2019 des lignes budgétaires étaient « pro-nutrition » et ont été identifiées au sein de 15 ministères (tableau I).



Tableau 1 : Répartition des lignes budgétaires par Ministère/Institution

Ministères/institutions	Nombre total de lignes budgétaires pro nutrition			Nombre total de lignes budgétaires			Pourcentage de lignes budgétaires pro nutrition		
	2018	2019	2018-2019	2018	2019	2018-2019	2018	2019	2018-2019
Premier Ministère	15	12	27	113	296	409	13,3	4,1	6,6
Présidence de la République/Haut-Commissariat à l'Initiative 3N	17	12	29	165	105	270	10,3	11,4	10,7
Ministère des enseignements professionnels et techniques	15	23	38	105	177	282	14,3	13,0	13,5
Ministère du plan	15	13	28	101	108	209	14,9	12,0	13,4
Ministère des enseignements secondaires	13	10	23	119	224	343	10,9	4,5	6,7
Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes*	22	12	34	100	93	193	22,0	12,9	17,6
Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé*	8	12	20	34	60	94	23,5	20,0	21,3
Ministère de l'agriculture et de l'élevage	106	156	262	136	293	429	77,9	53,2	61,1
Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire*	6	2	8	37	57	94	16,2	3,5	8,5
Ministère de l'environnement et du développement durable	28	38	66	74	83	157	37,8	45,8	42,0
Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique	14	13	27	192	326	518	7,3	4,0	5,2
Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement	24	49	73	89	129	218	27,0	38,0	33,5
Ministère de la santé publique, de la population et de l'action sociale	32	54	86	176	209	385	18,2	25,8	22,3
Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant	17	24	41	53	35	88	32,1	68,6	46,6
Ministère de la population	8	6	14	63	87	150	12,7	6,9	9,3
Total	340	436	776	1 557	2 282	3 839	21,8	19,1	20,2

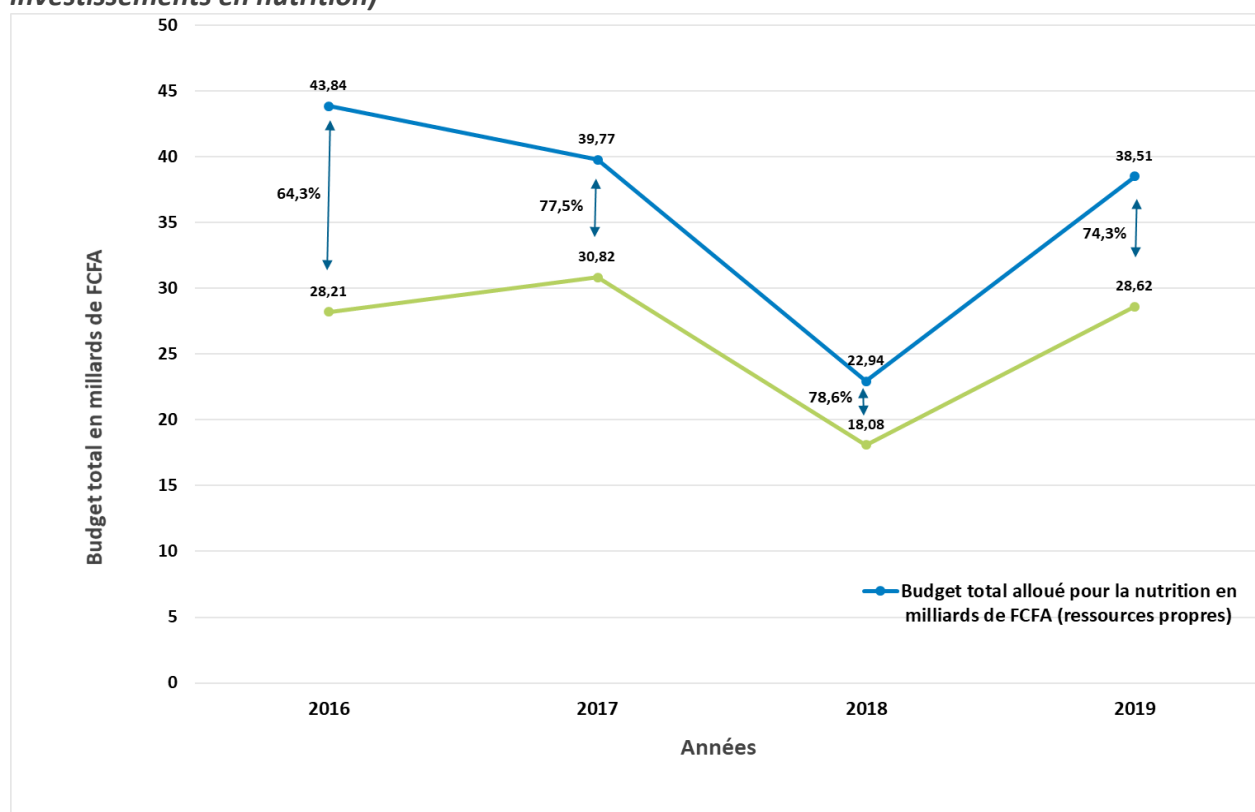
Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

4.2 EVOLUTION DES ALLOCATIONS TOTALES DE NUTRITION

Le budget total alloué consacré à la nutrition n'a pas beaucoup augmenté de 2016 à 2019 mais on note une tendance progressive à la hausse dans la mobilisation des montants alloués.

Le budget total alloué à la nutrition a montré une légère tendance à la baisse en passant 43,84 milliards de francs CFA en 2016 à 38,51 milliards de francs CFA en 2019. Il a progressivement baissé de 2016 à 2018, puis a légèrement augmenté à partir de 2018. Cependant, on peut constater que le budget total mobilisé a progressivement augmenté à un rythme lent de 2016 à 2017 puis une baisse relative en 2018, pour encore augmenter légèrement en 2019 (graphique 2).

Graphique 2 : Évolution du budget total mobilisé par rapport au budget alloué (sans les investissements en nutrition)



Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

Pour la période 2018-2019, le volume des allocations budgétaires totales de nutrition au Niger (tenant compte des investissements en nutrition) s'élève à environ 186,73 milliards de francs CFA dont 61,45 milliards en ressources propres (tableau III). Ce budget global est en baisse par rapport à la période 2016-2017. On peut constater aussi que le volume des allocations budgétaires dédiées à la nutrition a légèrement diminué de 0,5% de 2018 à 2019. Cette baisse a été plus observée pour les ressources externes (-13,20%). Les ressources propres ont pour leur part augmenté de 2018 à 2019 (+25,40%). Cette disparité est probablement due à l'inaccessibilité des chiffres réels masqués dans les lignes budgétaires plus large dans l'approche programme adoptée à partir de 2019.

L'analyse a aussi montré que les financements externes ont occupé une place importante dans le budget de l'Etat, 75,56% et 58,52% respectivement pour la période 2018-2019, mais le volume de cet apport est en baisse par rapport à la période 2016-2017.

Ce constat s'explique probablement par le changement des priorités au niveau de l'Etat : (1) les fonds de l'Etat sont plus orientés vers les priorités sécuritaires et la gestion des crises diverses aux dépens des priorités des services sociaux de base, (2) les années 2017 et 2018 ont été marquées



par de nombreuses inondations ayant occasionné des crises alimentaires et nutritionnelles, (3) toutes les activités des ministères étaient au ralenti à cause des de la préparation et de l'organisation des élections présidentielles sur la période de 2017 à 2018.

Les principaux groupes de bailleurs de fonds étaient :

- les multilatéraux (par exemple le fonds européen de développement, le programme des Nations Unies pour le développement, Banque Africaine de développement, Banque islamique de développement, Banque Ouest Africaine de développement) ;
- les bailleurs de fonds bilatéraux membres du Club de Paris (par exemple l'Irak, Export Import Bank, Agence française de développement) ;
- les bailleurs de fonds bilatéraux non membres du Club de Paris (par exemple les fonds Saoudiens de développement, KFW, Danemark, Italie) ;
- Autres groupes de bailleurs de fonds comme l'Espagne, le fonds mondial.

Les dépenses totales de nutrition au Niger pour la période 2018-2019 s'élèvent à environ 189,47 milliards de francs CFA (versus 157,12 milliards de francs CFA pour la période 2016-2017), dont 58,06 milliards pour les ressources propres de l'Etat (tableau 2).

Tableau 2 : Allocations budgétaires et dépenses totales de nutrition par sources de financement (2018 à 2019)

Allocations budgétaires	2018	2019	2018-2019
Allocations budgétaires de nutrition en milliards de FCFA (ressources totales)	107,99	98,74	206,73
Allocations budgétaires de nutrition en milliards de FCFA (ressources externes passant le trésor)	94,8	79,58	174,38
Allocations budgétaires de nutrition en milliards de FCFA (ressources propres)	13,19	19,16	32,35
Dépenses de nutrition en milliards de FCFA (ressources totales)	90,73	98,74	189,47
Dépenses de nutrition en milliards de FCFA (ressources externes passant par le trésor)	64,73	80,11	144,84
Dépenses de nutrition de nutrition en milliards de FCFA (ressources propres)	35,27	19,89	55,16

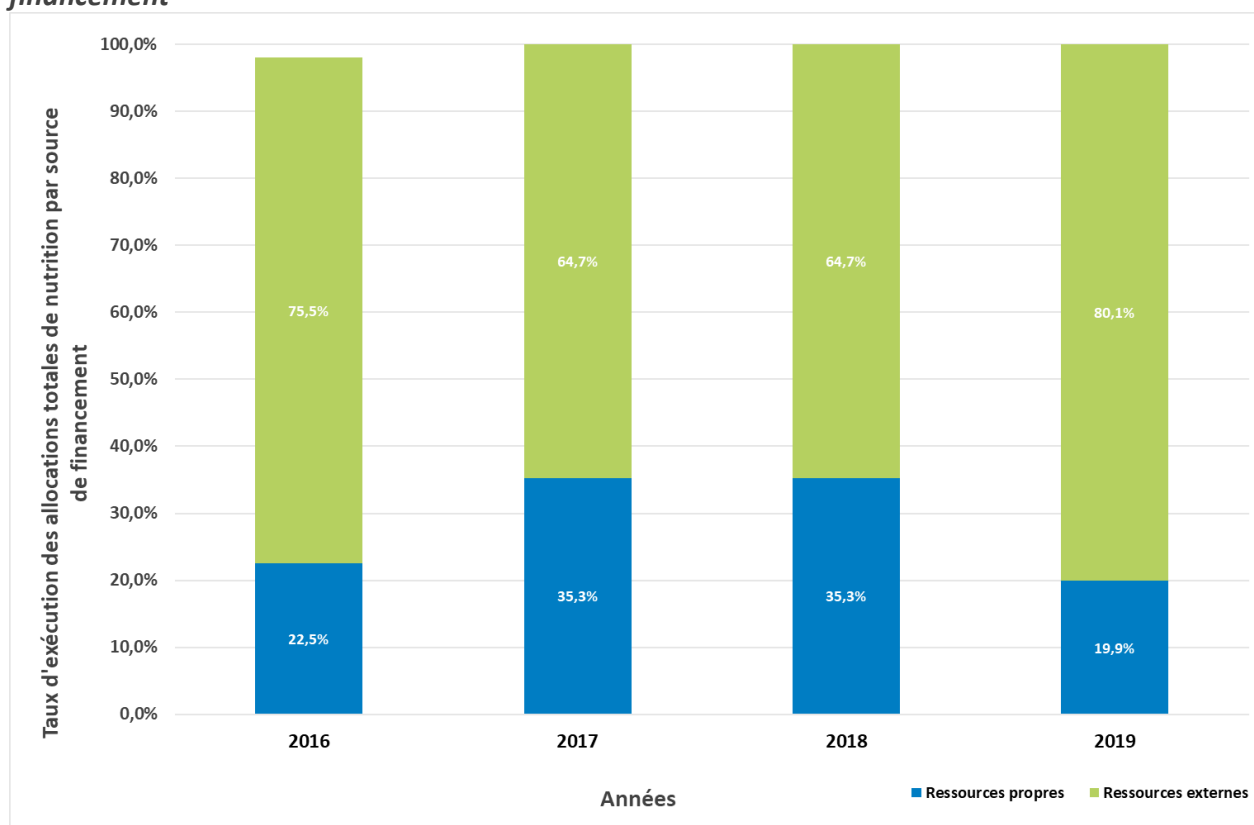
Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

4.3 TAUX D'EXECUTION DES ALLOCATIONS TOTALES DE NUTRITION

Le taux d'exécution des ressources propres sont plus élevés que pour les ressources externes. Cependant, on note des disparités entre les différents ministères et des variations d'une année à l'autre.

Comme pour 2016-2017, les taux d'exécution des financements domestiques sont plus élevés par rapport aux taux relatifs aux ressources externes pour 2018-2019 (graphique 3). Souvent, les bailleurs de fonds annoncent leur part de financement mais la mobilisation de ces montants pose un problème, Ceci peut être dû probablement aux procédures différenciées et complexes de mise à disposition et dépenses des financements de certains bailleurs de fonds même lorsque l'aide budgétaire est adoptée.

Graphique 3 : Evolution du taux d'exécution des allocations totales de nutrition par sources de financement



Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

Comme pour l'exercice 2016-2017, les résultats de l'analyse budgétaire sur les ressources propres ont montré qu'il existe des écarts importants entre les allocations budgétaires et les dépenses réelles de nutrition en 2018 et 2019 (tableau III). Les résultats ont montré que le taux d'exécution global par année a connu une évolution favorable avec une légère amélioration des dépenses budgétaires en 2018. Ce qui peut s'expliquer par le fait qu'à partir de 2017, les ministères sectoriels ont bénéficié de l'appui du HC3N à travers l'assistance technique du Contrat de Reforme Sectoriel de la SANAD (CRS-SANAD) pour la formulation des DPPD (réforme de l'UEMOA) et la mise en place des indicateurs traceurs, principale conditionnalité pour l'appui budgétaire de l'Union Européenne.

Cependant, on note des disparités entre les différents ministères et des variations d'une année à l'autre. Le taux d'exécution s'est beaucoup amélioré pour le HC3N, le Ministère du Plan, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) et le Ministère de la Population. Les faibles taux d'exécution des allocations budgétaires ont été constatés en 2019 dans deux ministères (le Ministère de l'Enseignement Professionnel et Technique (MEPT) et le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (MPFPE). Ce constat a été expliqué par la libération tardive des crédits de l'Etat (tableau 3).



Tableau 3 : Taux d'exécution des allocations totales de nutrition par Ministère/Institution (Ressources propres) entre 2018 et 2019

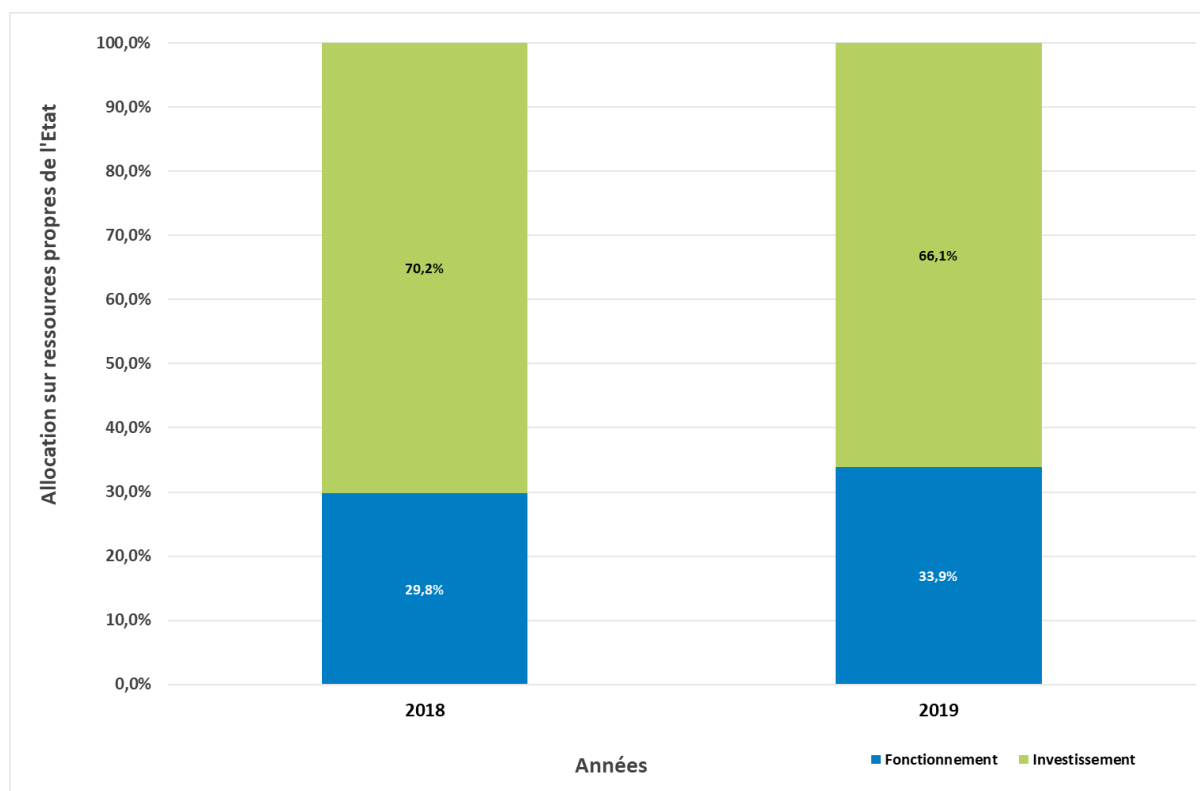
Ministères/Institutions	2016 (%)	2017 (%)	2018 (%)	2019 (%)
Premier Ministère	68,9	58,7	47,3	100
Présidence de la République/Haut-Commissariat à l'Initiative 3N	30,0	37,96	74,5	84,7
Ministère des enseignements professionnels et techniques	25,9	102,8	100,0	24,7
Ministère du plan	-	73,8	100,0	100,0
Ministère des enseignements secondaires	90,2	93,7	85,0	89,2
Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes			100,0	99,01
Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé	-	-	100,0	49,9
Ministère de l'agriculture et de l'élevage	61,5	95,5	106,4	99,9
Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire	-	-	92,5	85,7
Ministère de l'environnement et du développement durable	5,8	62,2	104,9	81,4
Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique	73,7	76,0	103,9	81,9
Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement	0,6	43,5	75,2	79,2
Ministère de la santé publique, de la population et de l'action sociale	74,9	74,6	69,6	70,7
Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant	-	47,8	26,2	35,9
Ministère de la population	60,1	26,4	100,0	99,9
Total	64,4	77,5	92,6	82,0

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

4.4 ALLOCATIONS NATIONALES TOTALES DE NUTRITION PAR RAPPORT AU BUDGET TOTAL NATIONAL

La répartition des allocations budgétaires sur ressources propres de l'Etat, dédiées à la nutrition a montré que les investissements constituent la majeure partie du budget de la nutrition (graphique 4).

Graphique 4 : Répartition des allocations budgétaires en nutrition sur ressources propres de l'Etat



Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

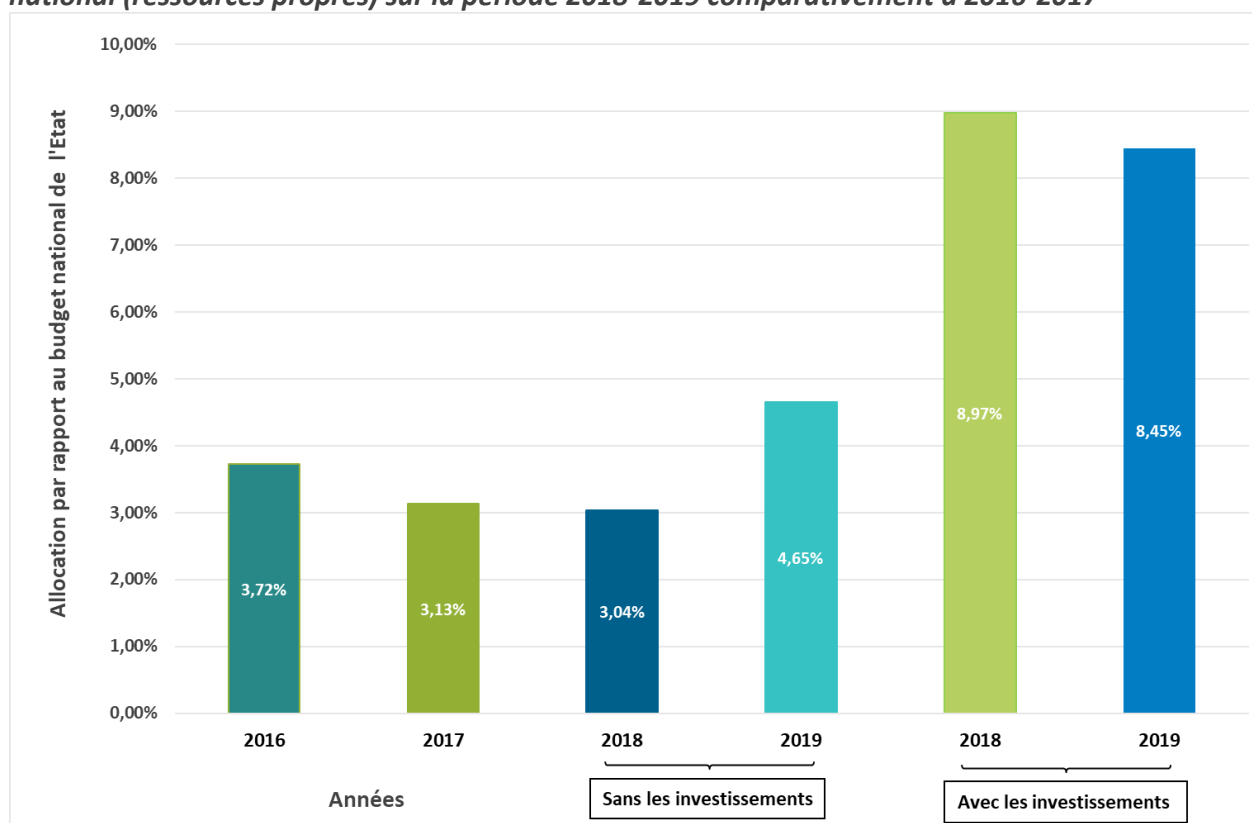
La répartition des allocations budgétaires (ressources propres de l'Etat), dédiées à la nutrition a montré que les investissements constituent la majeure partie du budget de la nutrition dont les impacts sur les indicateurs de nutrition ne seront pas perceptibles dans le court et moyen terme (graphique 4).

Le graphique 5 montre que les allocations budgétaires des ressources propres de l'Etat, dédiées à la nutrition représentent 3,04% du budget total de l'Etat pour 2018 et 4,65 % pour 2019.

Comme pour l'exercice 2016-2017, ces proportions ne tiennent pas compte des investissements en nutrition. Elles ont peu varié par rapport à celles de 2016 (3,13%) et 2017 (3,72%). En tenant compte des investissements, les allocations budgétaires sur ressources propres de l'Etat étaient 8,97% en 2018 et 8,45% en 2019 (graphique 5). Ces investissements constituent la majeure partie du budget de la nutrition financé par l'Etat dont les impacts sur les indicateurs de nutrition ne seront pas perceptibles dans le court et moyen terme. Ils sont constitués des dotations en matériels et outillages techniques, entretien et maintenance, plans d'eau et certains ouvrages. Les investissements ne tiennent pas compte des infrastructures, cependant, il est nécessaire pour les prochains exercices de discuter avec la DIF du ministère des Finances pour apporter des précisions sur la nature de ces investissements dans le secteur nutrition car elles ne sont pas clairement déterminées dans les budgets de l'Etat.



Graphique 5 : Répartition des allocations budgétaires de nutrition par rapport au budget total national (ressources propres) sur la période 2018-2019 comparativement à 2016-2017



Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

Dans l'ensemble, les allocations budgétaires en nutrition sous forme monétaire (sans tenir compte des investissements) ont progressivement régressé de 2016 à 2019. Mais en termes de pourcentage, la régression est constatée de 2016 à 2018, puis une légère hausse en 2019. Ces allocations n'ont pas été constantes, on observe beaucoup de fluctuation selon les années et selon les ministères.

Le tableau 4 montre l'allocation budgétaire en nutrition dans les différents ministères. Dans l'ensemble, les allocations ont progressivement régressé de 2016 à 2019. Il y a eu une diminution de 16% sur cette période. Plus spécifiquement, les allocations pour le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique, ainsi que le Ministère des Enseignements Secondaires, ont connu respectivement une baisse des allocations de 34,3%, 30,0% et 23,8% entre 2017 et 2019. En revanche, les allocations dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage ont augmenté de 2017 à 2018 (+4,2%), puis elles ont diminué de 15,2% de 2018 à 2019).

Comme pour l'exercice 2016-2017, les ressources propres de l'Etat pour la nutrition ont été principalement identifiées dans le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et le Ministère de la Santé Publique. Ces deux ministères totalisent environ les deux tiers du budget total alloué à la nutrition en 2018 et presque la moitié en 2019.

Le fait que le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage dispose de la plus grande part des allocations budgétaires favorables à la nutrition ne signifie pas qu'il optimise son potentiel en matière d'investissement pour la nutrition. Il existe encore des gaps importants en matière de diversification de la production particulièrement dans les chaînes de valeur de fruits et légumes,

de légumineuses et de productions animales. Il s'agit tout en gardant les efforts portant sur la quantité, de davantage investir dans la diversification de la production et de la consommation. Des lignes directrices en matière d'alimentation peuvent orienter la diversification de la production afin de conduire par ricochet à la diversification de l'alimentation. A cet égard, il est intéressant de poursuivre et valoriser les travaux du MAGEL et de la FAO sur les recommandations alimentaires nationales⁵ et ceux de l'INS/PNIN avec appui de la FAO sur détermination des apports nutritionnels des groupes vulnérables⁶ et l'identification d'aliments véhicules pour l'enrichissement en micronutriments⁷ au Niger. Les résultats desdits travaux sont une bonne base pour l'élaboration d'outils de promotion d'une alimentation saine, notamment un guide alimentaire pour le Niger (GAN), une table de composition des aliments pour le Niger (TCAN) et des cartes saisonnières de disponibilité des aliments. Ces actions sont inscrites dans le plan 2021-2025 de la PNSN et dans le Plan Cadre de Coopération des Nations Unies Pour le Développement Durable (PCCNUDD), Niger 2023-2027.

Les dotations budgétaires du Ministère de la Santé Publique (MSP) ont représenté en moyenne 20,6% du budget total de l'Etat au cours de la période 2018-2019. Selon l'analyse des comptes nationaux réalisées chaque année par le MSP/P/AS, les dépenses liées à la prise en charge des carences nutritionnelles ont été estimées à 43,749 milliards de F CFA (soit 10,2%) et 40,526 milliards de FCFA (soit 10,7%) des dépenses courantes de la santé respectivement pour 2018 et 2019. Les soins curatifs et biens médicaux (produits pharmaceutiques et aliments thérapeutiques) ont représenté respectivement 51,9% et 32,8% des dépenses courantes de santé consacrées à la malnutrition en 2018 et 37,6% et 36,6% en 2019.

⁵ Les Recommandations Alimentaires Nationales (RAN) sont un produit du projet de la FAO mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL), intitulé : « Création d'un environnement favorable pour l'amélioration de la nutrition par l'agriculture et les systèmes alimentaires » (2017-2019). Un autre produit important attendu de ce projet était l'élaboration du Guide Alimentaire pour le Niger en utilisant les données quantitatives de consommation alimentaire au niveau individuel. Le projet est financé par le Gouvernement Italien.

⁶ [Rapport 11 Tome-1 Méthodologie FRAT R24H VF 28 05 2021.pdf](https://pnin-niger.org/web/wp-content/uploads/2021/05/Rapport-11_Tome-1_Méthodologie_FRAT_R24H_VF_28_05_2021.pdf) (pnin-niger.org)

⁷ [https://pnin-niger.org/web/wp-content/uploads/2021/05/Rapport-12 Tome-2-FORTIFICATION FRAT R24H VF 31 05 2021.pdf](https://pnin-niger.org/web/wp-content/uploads/2021/05/Rapport-12_Tome-2-FORTIFICATION_FRAT_R24H_VF_31_05_2021.pdf)



Tableau 4 : Allocations nationales totales de nutrition (ressources propres et externes) par rapport au budget total national par Ministère/Institution

Ministères/institutions	2016 (en milliards de FCFP)			2017 en milliards de FCFP)			2018 en milliards de FCFP)			2019 en milliards de FCFP)		
	Budget total	Budget nutrition	Dépenses nutrition	Budget total	Budget nutrition	Dépenses nutrition	Budget total	Budget nutrition	Dépenses nutrition	Budget total	Budget nutrition	Dépenses nutrition
Premier ministre	59,92	20,33	8,77	50,7	2,02	1,19	47,82	14,26	3,78	47,26	13,67	3,65
Présidence de la République/Haut-Commissariat à l'initiative 3N	4,27	1,67	0,25	5,77	0,06	0,02	5,4	1,9	1,89	5,04	1,83	0,58
Ministère des enseignements professionnels et techniques	19,19	6,54	2,51	15,72	0,9	0,82	12,69	3,92	3,92	17,23	3,2	0,7
Ministère du plan	-	-	-	41,47	0,41	0,02	25,12	2,88	2,88	34,58	9	9
Ministère des enseignements secondaires	35,3	0,44	0,4	50,9	0,43	0,41	31,3	0,65	0,5	20,5	1,6	1
Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes	-	-	-	-	-	-	0,13	0,02	0,004	2,6	1,3	1,3
Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé	-	-	-	-	-	-	17,17	8,54	8,54	10,25	8,48	5,03
Ministère de l'agriculture et de l'élevage	79,77	38,6	12,37	75,55	57,99	60,38	100,52	28,81	27,34	73,91	35,27	34,8
Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-	38,33	19,19	19,18	33,1	0,33	0,02
Ministère de l'environnement et du développement durable	14,42	2,75	0,67	12,34	1,19	1,37	14,13	0,79	0,49	13,29	1,38	0,12
Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique	140,32	1,43	1,05	133,94	6,26	3,45	130,52	3,91	3,9	70,21	2,68	2,8
Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement	62,1	43,19	8,44	45,18	20,52	20,52	53,25	4,76	3,58	42,25	6,26	3,12
Ministère de la Santé Publique, de la population et de l'assistance sociale	84,35	11,68	8,93	103,24	13,6	10,78	50,53	15,59	12,25	48,72	13,37	9,81
Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant	-	-	-	1,85	0,75	0,04	1,22	0,36	0,09	0,22	0,14	0,01
Ministère de la population	2,61	0,24	0,15	3,52	0,08	0,02	4,79	2,41	2,39	4,55	0,23	0,01
Total	502,25	126,87	43,54	540,18	104,21	99,02	532,92	107,99	90,734	423,71	98,74	71,95

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

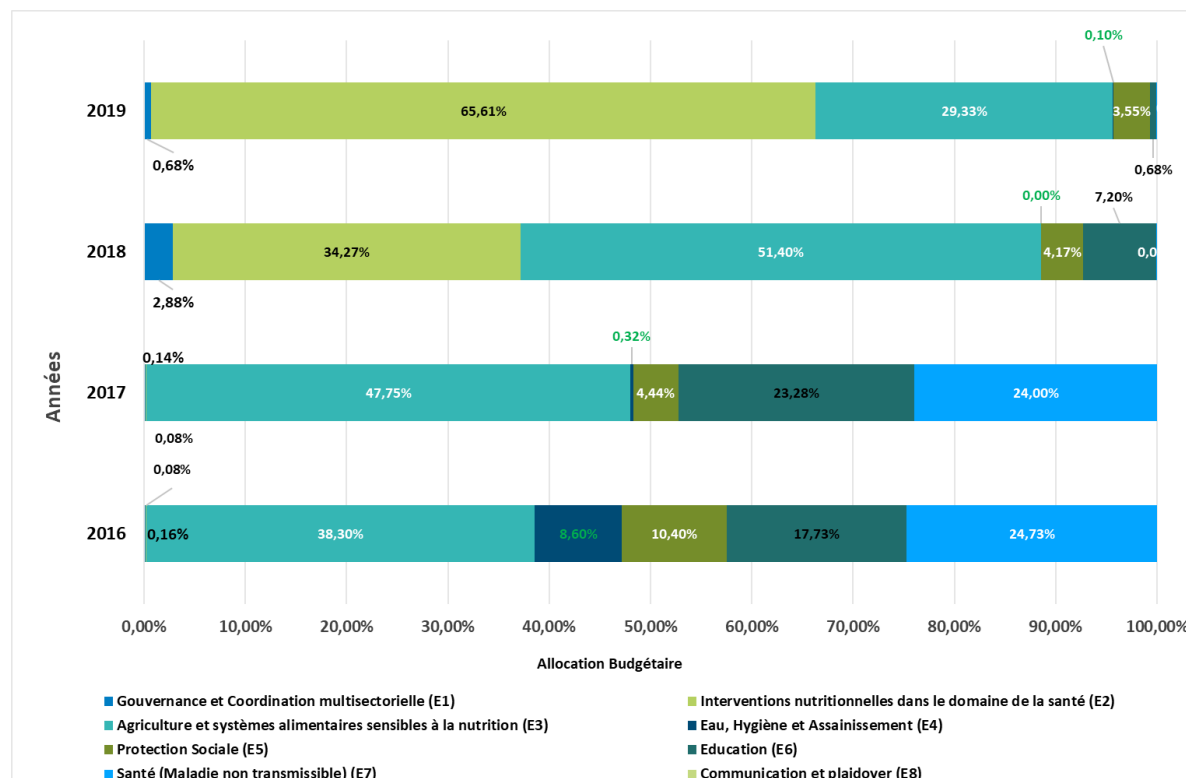
4.5 ALLOCATIONS OU DEPENSES TOTALES DE NUTRITION PAR SECTEUR THEMATIQUE

La distribution des allocations de nutrition (ressources propres de l'Etat) par secteurs ou domaines thématiques s'est nettement améliorée pour la gouvernance et coordination multisectorielle (Engagement 1) ainsi que pour les interventions de nutrition dans le secteur de la santé (Engagement 2) pour la période 2018-2019.

Les allocations budgétaires de nutrition ont été regroupées en huit (8) domaines thématiques clés, tels qu'identifiés à travers les différents Engagements dans la PNSN (HC3N, 2017) : Gouvernance et Coordination (Engagement 1), Interventions de nutrition dans la Santé (Engagement 2), Agriculture et Systèmes Alimentaires (Engagement 3), Eau, Hygiène et Assainissement (Engagement 4), Protection Sociale (Engagement 5), Education (Engagement 6), Maladies non Transmissibles (Engagement 7) et Communication/Plaidoyer (Engagement 8).

La distribution des allocations de nutrition (ressources propres de l'Etat) par domaines thématiques s'est nettement améliorée pour la gouvernance et coordination multisectorielle (Engagement 1) ainsi que pour interventions de nutrition dans le secteur de la santé (Engagement 2) pour la période 2018-2019. Le secteur « agriculture et systèmes alimentaires » a été prédominant pour les quatre (4) années consécutives de 2016 à 2019. Pour le domaine « Maladies Non Transmissibles » (Engagement 7) et « protection sociale » (Engagement 4), de même que « éducation » (Engagement 6), bien que prédominants aussi, on constate une relative baisse pour la période 2018-2019. Concernant le secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement en lien avec la nutrition, l'allocation budgétaire de l'état a beaucoup diminué particulièrement en 2019 (graphique 6).

Graphique 6 : Répartition des allocations budgétaires de nutrition par secteur/groupe thématique (ressources propres)



Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances



Le tableau 5 permet de constater la synergie des secteurs contributeurs à travers les différents Engagements tel contenu dans la PNSN (HC3N, 2017).

La gouvernance/coordination multisectorielle et les interventions nutritionnelles dans le secteur de la santé qui sont des éléments clés dans la lutte contre la malnutrition, sont faiblement financés par le budget sur ressources propres de l'Etat dans l'exercice 2016-2017. En revanche, les allocations budgétaires sur ressources propres de l'état pour ces deux secteurs s'est nettement amélioré sur la période 2018-2019.

La contribution de l'Etat à travers les ressources propres était plus importante pour le secteur de la santé et l'action sociale et le secteur de l'agriculture et systèmes alimentaires sensibles à la nutrition. Il a été constaté comme pour l'exercice 2016-2017 que le secteur « Eau, Hygiène et Assainissement Sensibles à la Nutrition » et celui de la « Protection Sociale » sont faiblement financés par les ressources propres de l'Etat et sont majoritairement financés par les ressources externes. Pour le secteur de « l'Education », il a été constaté une diminution des allocations par rapport à la période 2016-2017.

Concernant le secteur « Communication/Plaidoyer », les lignes budgétaires au sein des ministères ne sont pas clairement définies. Il s'agit des activités transversales qui ne sont pas regroupées dans un programme spécifique.

Tableau 5 : Répartition des allocations budgétaires totales de nutrition par secteur et groupes thématiques selon la source de financement sur la période 2018-2019

Secteur thématique/Ministère	Allocations ressources externes (en milliards de FCFA)			Allocations ressources propres (en milliards de FCFA)		
	2018	2019	2018-2019	2018	2019	2018-2019
Gouvernance et coordination multisectorielle de la nutrition (Engagement 1)	5,39	1,47	6,86	0,38	0,13	0,52
Présidence de la République/ Haut-commissariat à l'initiative 3N	1,76	0,47	2,23	0,13	0,13	0,26
Ministère du Plan	3,62	1,00	4,62	0,25	0,00	0,26
Interventions nutritionnelles dans le secteur de la santé (Engagement 2)	10,52	5,80	16,32	4,52	12,57	17,1
Ministère de la santé publique	10,52	5,80	16,32	4,52	12,57	17,1
Agriculture et systèmes alimentaires sensibles à la nutrition (Engagement 3)	54,23	47,11	101,34	6,78	5,62	12,4
Ministère de l'agriculture et de l'élevage	32,80	27,77	60,57	6,54	5,61	12,1
Ministère de l'environnement et du développement durable	1,28	1,00	2,29	0,21	0,01	0,22
Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire	20,15	18,33	38,48	0,03	0,00	0,03
Eau, Hygiène et Assainissement sensibles à la nutrition (Engagement 4)	4,58	3,12	7,70	0,00	0,02	0,02
Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement	4,58	3,12	7,70	0,00	0,02	0,02
Nutrition et Protection Sociale (Engagement 5)	6,33	4,21	10,54	0,55	0,68	1,23
Premier Ministère	4,31	2,35	6,66	0,48	0,41	0,88
Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes	1,00	1,86	2,86	0,00	0,26	0,26
Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant	1,02	0,00	1,02	0,07	0,01	0,09
Nutrition et Education (Engagement 6)	10,37	15,87	26,25	0,95	0,13	1,08
Ministère des enseignements professionnels et techniques	4,92	3,20	8,11	0,01	0,01	0,01
Ministère de l'enseignement primaire, l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique	4,38	2,60	6,98	0,52	0,13	0,65
Ministère des enseignements secondaires	1,08	10,07	11,15	0,43	0,00	0,43
Maladies Non Transmissibles (MNT) liées à la nutrition (Engagement 7)	3,38	2,00	5,38	0,01	0,01	0,02
Ministère de la santé Publique, de la population et de l'action sociale	-	-	-	-	-	-
Ministère de la population	3,38	2,00	5,38	0,01	0,01	0,02
Communication et Plaidoyer pour la nutrition (Engagement 8)	-	-	-	-	-	-
Total général	94,80	79,58	174,38	13,19	19,16	32,3

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances



4.6 ALLOCATIONS DES INTERVENTIONS SPECIFIQUES DE NUTRITION PAR RAPPORT A CELLES SENSIBLES A LA NUTRITION

Selon les résultats de l'analyse, il y a une diminution du financement des investissements spécifiques à la nutrition passant de 11,4 % en 2016 à 0,03 % en 2017 (graphique 5) par rapport au budget total de nutrition. Même en stratifiant les informations selon les sources de financement (tableau 7), les ressources propres de l'Etat ont légèrement diminué de 2016 à 2017 changement de priorité dans le budget de l'Etat.

Pour les ressources externes, la faible mobilisation de ressources à travers le budget de l'Etat pour les interventions spécifiques se justifie probablement par l'appui direct aux interventions spécifiques de nutrition à travers d'autres canaux comme par exemple les ONG, les organisations internationales et le secteur privé.

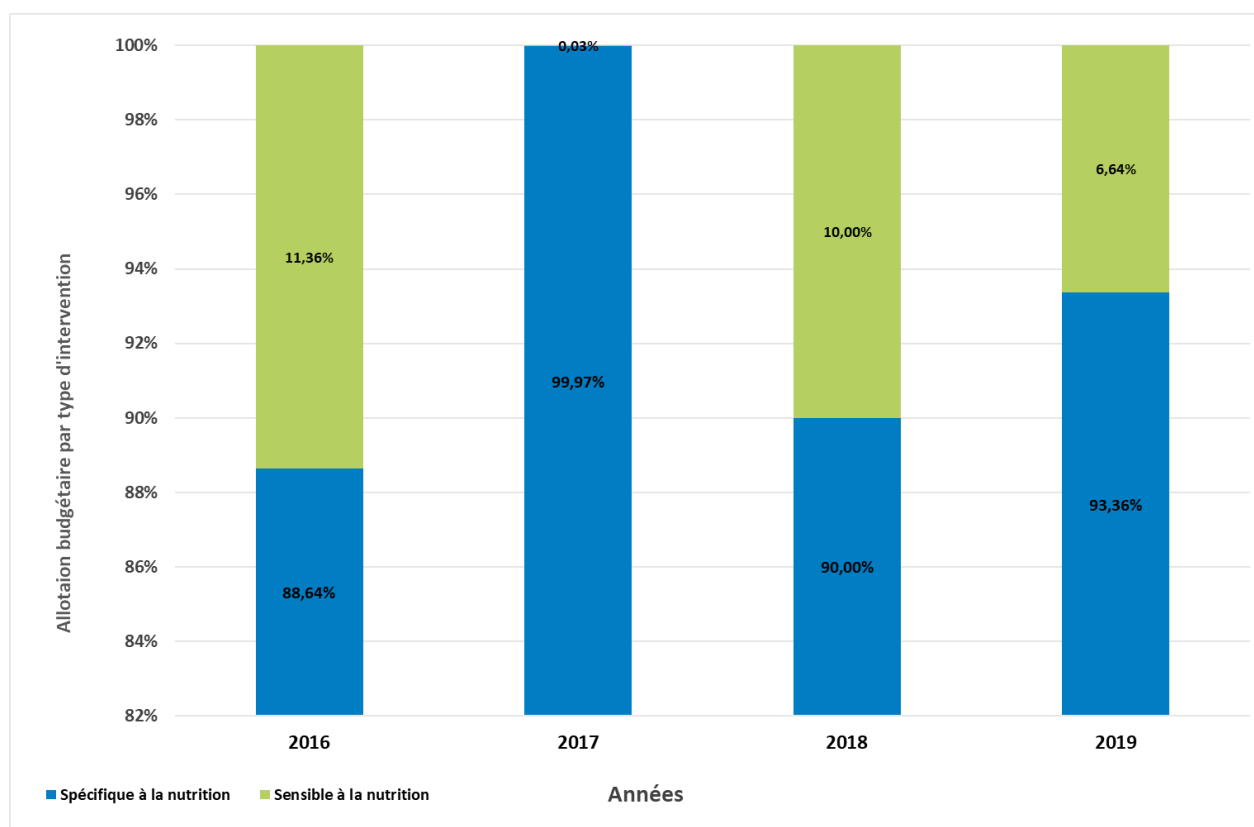
Globalement, le financement des interventions spécifiques à la nutrition est faible et a légèrement diminué de 2018 à 2019 pour les ressources propres de l'Etat. Les interventions financées par les ressources propres de l'Etat sont fortement sensibles à la nutrition dans 40% des ministères.

Le financement des interventions spécifiques à la nutrition est faible dans l'ensemble et a légèrement diminué de 2018 à 2019 (graphique 7). Sur la période 2016-2019. En stratifiant pour les sources de financement (ressources propres contre ressources externes), on constate que les ressources propres de l'Etat ont légèrement diminué de 2018 à 2019. De 2017 à 2019, le Niger a connu des grands événements qui ont pu entraîner des changements de priorité dans la planification annuelle du budget de l'Etat :

- la campagne préélectorale ;
- l'insécurité grandissante dans certaines localités ;
- la pandémie de la COVID 19.

La faible mobilisation de ressources à travers le budget de l'Etat pour les interventions spécifiques à la nutrition pourrait s'expliquer par le manque ou le faible niveau d'inscription des lignes budgétaires dédiées à la nutrition par le MSP dans la programmation et lors des exercices de discussion budgétaires. L'appui direct aux interventions spécifiques à la nutrition à travers d'autres canaux (hors budget de l'Etat) comme les ONG, les organisations internationales et le secteur privé est aussi une explication.

Graphique 7 : Allocations budgétaires totales de nutrition par type d'interventions (de 2016 à 2019)



Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

La part des ressources budgétaires allouées aux interventions spécifiques à la nutrition sur les deux (2) années analysées s'élèvent à environ 15 milliards de francs CFA, soit 8,5% des allocations budgétaires sur ressources externes de nutrition et 1,14 milliards de francs CFA soit 3,7% des allocations budgétaires sur ressources propres de nutrition. Ces proportions sont très faibles (tableau 6).

Tableau 6 : Répartition des allocations budgétaires de nutrition par catégorie et par source de financement sur la période 2018-2019 (les chiffres entre parenthèse représentent des %)

Catégories	Ressources externes (en milliards de FCFA) (%)			Ressources propres (en milliards de FCFA) (%)		
	2018	2019*	2018-2019	2018	2019*	2018-2019
Spécifique	14,57 (15,4)	0,32 (0,4)	14,9 (8,5)	0,67 (5,1)	0,47 (2,5)	1,14 (3,7)
Sensible	80,23 (84,6)	78,85 (99,6)	159,1 (91,5)	12, 52 (94,9)	18,69 (97,5)	31,16 (96,4)
Total	94,80	79,58	174,38	13,19	19,16	32,3

* : en 2019, les intitulés du programme ne permettent pas d'identifier clairement les interventions spécifiques à la nutrition

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

Les interventions financées sur ressources propres de l'Etat sont fortement sensibles dans 40% (6/15) des ministères en 2018 et 2019 (Tableau 6), notamment au niveau de :

- La Primature avec le financement des activités de résilience notamment le développement des farines infantiles pour la récupération des enfants en malnutrition ;



- Haut-Commissariat à l'Initiative 3N : trois principaux projets ont été financés durant la période de l'étude dont les activités sont très sensibles à la nutrition. Il s'agit du projet de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire (PRRIA) qui fait la promotion du petit élevage pour la nutrition (fermes poules/ familiales, petits ruminants chèvres) ainsi que la consommation des produits issus de cet élevage (œufs, lait) ; du projet « Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire » (PISA) qui renforce les activités de résilience au niveau de certaines zones vulnérables et enfin du projet d'appui à la croissance et à la compétitivité (PRACC) qui fait la valorisation des produits agro sylvopastoraux et halieutiques notamment la transformation alimentaire et la promotion de l'autonomisation des femmes. Il faut noter aussi l'amélioration de la gouvernance à travers (i) le renforcement des capacités (institutionnel et individuel) à tous les niveaux (central et régional), des formations diplômantes et de courtes durées ont été organisées pour les cadres du niveau central ; (ii) l'animation de l'instance de la coordination multisectorielle par l'organisation des revues des dépenses, des revues conjointes et des revues sectorielles ;
- Ministère de l'agriculture et de l'élevage : la mise en place des activités de renforcement des capacités pour la sécurité alimentaire notamment l'encadrement des producteurs. Le renforcement aussi d'autres activités comme la production des œufs, la mise en place des kits petits ruminants et des fermes modernes ;
- Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé (MCPSP) : la mise en place de l'agence de normalisation, métrologie et certification (ANMC) a permis d'améliorer les objectifs sensibles à la nutrition dans ce secteur. Il s'agit (i) de la certification de beaucoup de produits alimentaires transformés, (ii) de la mise en place de plusieurs fermes modernes privées (environ 35 entre 2018 et 2019) et (iii) de la collaboration avec le HC3N sur la mise en œuvre de toutes ces activités et le développement des centres incubateurs (appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin, la modernisation des produits comme l'emballage et la mise sur le marché) ;
- Ministère de la santé publique : il s'agit principalement de l'intégration de la nutrition dans les activités de la santé mère-enfant, ainsi que l'achat des intrants thérapeutiques rentrant dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2020-2029 « Reprise graduelle par l'Etat des financements des partenaires humanitaires pour la prise en charge intégrée de la malnutrition aigüe sévère » PCIMAS ;
- Ministère de la population : la prise en compte de la nutrition dans les activités du couple mère-enfant, l'espacement des naissances, le maintien de la jeune fille le plus longtemps possible à l'école et la prise en compte des aspects « genre » dans la mise en œuvre des activités sont autant d'activités fortement sensibles à la nutrition et financées dans le budget de l'État.

Les interventions financées par les ressources propres de l'Etat sont moyennement sensibles dans un seul ministère en 2018 et 2019, le ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique : il s'agit des interventions rentrant dans le cadre de la promotion du lavage des mains et du visage à travers la mise en place d'un dispositif de lavage des mains "Tipi Tape" et la promotion des cantines scolaires.

Les interventions financées par les ressources propres de l'Etat sont faiblement sensibles dans 40% (6/15) des ministères en 2018 et 2019. Il existe des interventions fortement sensibles pour ces ministères financées par les ressources externes. Il s'agit de :

- Ministère du plan : c'est le ministère tutelle de l'Institut National de la Statistique qui porte la PNIN (Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition) et la réalisation d'autres enquêtes et études sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, créant ainsi un environnement favorable à la nutrition ;

- Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes et ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire ont la charge de la coordination des ONG humanitaires particulièrement celles qui interviennent au niveau communautaire et au niveau des camps des réfugiés et des déplacés internes ;
- Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement : ce sont les actions de volet assainissement avec la construction des infrastructures (latrine) et l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC). Avec l'avènement de la pandémie de la COVID 19, il y a eu le développement des milliers de kit de lavage des mains y compris des kits familiaux. Le financement de ces interventions a été majoritairement assurés dans le cadre de l'appui par les partenaires techniques et financiers.
- Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant : il s'agit surtout à ce niveau de la promotion de la scolarisation de la jeune fille et du renforcement des capacités des femmes en leadership.

Les interventions financées par les ressources propres de l'Etat pour les interventions sensibles ont varié (20%) selon les années, faiblement sensibles pour une année et moyennement sensible pour l'autre. Il s'agit de :

- Ministère des enseignements professionnels et techniques ;
- Ministère des enseignements secondaires ;
- Ministère de l'environnement et du développement durable.



Tableau 7 : Allocations sensibles à la nutrition par Ministère

Ministères	Sensible à la nutrition (%)					
	2018			2019		
	Faible	Moyenne	Forte	Faible	Moyenne	Forte
Premier ministre	8,8	15,7	75,4	14,9	9,6	75,5
Présidence de la République/Haut-Commissariat à l'Initiative 3N	24,6	4,6	70,8	8,7	1,6	90,8
Ministère des enseignements professionnels et techniques	0,3	0,5	99,2	23,4	75,3	1,4
Ministère du plan		100,0		100,0	-	-
Ministère des enseignements secondaires	51,9	33,0	15,1	4,4	-	95,6
Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes	100,0	-	-	99,9	0,1	-
Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé	0,0	0,0	100,0	0,1	0,0	99,9
Ministère de l'agriculture et de l'élevage	5,5	22,6	71,9	0,8	0,3	98,9
Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire	2,6	0,3	97,1	100,0	-	-
Ministère de l'environnement et du développement durable	13,3	21,2	65,6	23,1	75,6	1,3
Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique	0,4	72,8	26,9	1,2	8,6	17,2
Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement	19,5	80,5	-	37,8	62,2	-
Ministère de la Santé Publique, de la population et de l'action sociale	-	29,5	70,5	2,7	6,1	91,2
Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant	6,9	87,4	5,7	9,8	90,2	0,1
Ministère de la population	5,3	-	94,8	2,0	8,5	89,6
Total	2,3	11,1	86,6	8,9	15,4	75,7

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

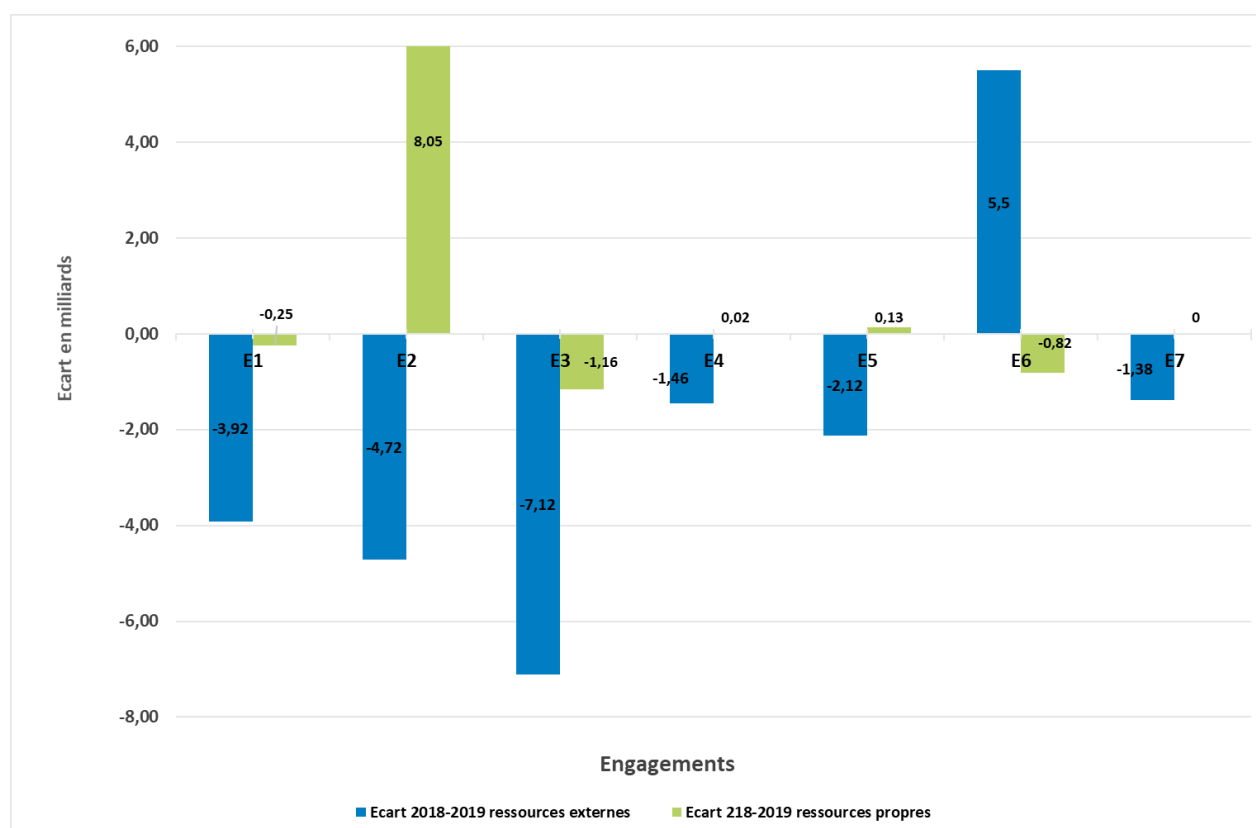
4.7 EVOLUTION DES ALLOCATIONS TOTALES DE NUTRITION 2018 ET 2019 PAR MINISTERE

Les allocations budgétaires de 2018 à 2019 ont fortement augmenté pour le secteur de la santé (Engagement 2) pour les ressources propres de l'état et pour le secteur de l'éducation (Engagement 6) pour les ressources externes.

L'analyse nous permet de constater que les écarts des allocations de nutrition entre 2018 et 2019, selon les sources de financement n'a pas changé entre 2018 et 2019 (graphique 8). Pour les ressources propres de l'Etat, les allocations ont légèrement diminué pour les secteurs de la gouvernance en nutrition (Engagement 1), l'agriculture et systèmes alimentaires sensibles à la nutrition (Engagement 3) et l'éducation (Engagement 6). Elles ont augmenté légèrement pour le secteur de la protection sociale (Engagement 5) et fortement pour les interventions nutritionnelles dans le secteur de la santé- (Engagement 2).

Pour les ressources externes, les allocations ont fortement augmenté pour les interventions nutritionnelles dans le secteur de la santé (Engagement 2) et le secteur de l'éducation (Engagement 6).

Graphique 8 : Ecart des allocations totales de nutrition sur ressources propres et externes entre 2018 et 2019 par secteur / groupe thématique (Engagement de la PNSN).



Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

4.8 ALLOCATIONS ET DEPENSES TOTALES DE NUTRITION PAR HABITANT



Les allocations et dépenses totales de nutrition par habitant et par an sont insuffisantes. Les ménages continuent d'assurer la majeure partie du financement de leur santé.

L'augmentation ou la diminution de la population d'un pays entraîne des conséquences économiques diverses. En principe, lorsqu'une population varie, les dépenses publiques varient dans le même sens mais le rapport fonctionnel est très différent suivant la nature de la dépense (G. Lecarpentier, 1947).

On note dans le tableau 8, une insuffisance des allocations et dépenses totales de nutrition par habitant/an. La même tendance s'observe pour les ressources propres que pour les ressources externes. Cette situation, associant la baisse des allocations (vue plus haut) et l'augmentation des dépenses due à la croissance démographique (4% par an), entraîne une forte charge au niveau des ménages nigériens. Ce qui explique le constat fait dans l'analyse des comptes nationaux du MSP selon lequel le paiement direct des ménages constitue le deuxième mode de financement de la santé avec 46,09% soit 197,670 milliards de FCFA en 2019 et 184,726 en 2018 et ceci en absence de protection contre le risque financier. Malgré les efforts déployés par l'Etat et ses partenaires en matière des systèmes de mutualisation de risques maladies et de gratuité de soins officiellement accordée aux enfants et aux femmes enceintes, les ménages continuent d'assurer la majeure partie du financement de la santé.

Tableau 8 : Allocations et dépenses totales de nutrition exprimées en FCFA par habitant et par an

Items	2016	2017	2018	2019
Allocations Nutrition (ressources propres)	2 228	1 949	623	873
Allocutions Nutrition Ressources externes	5 876	3 362	4 480	3 627
Allocations totales Nutrition	8 104	5 311	5 103	4 500
Dépenses Nutrition (ressources propres)	1 433	1 510	1 512	1 188
Dépenses Nutrition (ressources externes)	2 232	2 780	2 775	3 312
Dépenses totales nutrition	3 665	4 291	4 287	4 500
Population	19 679 500 ⁸	20 407 944	21 161 750	21 942 944

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

⁸ Projections INS, 2020.

4.9 ALLOCATIONS OU DEPENSES TOTALES DE NUTRITION PAR RAPPORT AU PIB NOMINAL⁹

La proportion des allocations et dépenses budgétaires totales au Niger par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) est très faible et pratiquement stagnante de 2016 à 2019.

Tableau 9 : Allocations ou dépenses totales de nutrition par rapport au PIB (%)

Items	2016	2017	2018	2019
Allocations Nutrition (ressources propres)	0,72	0,61	0,19	0,25
Allocations totales Nutrition	2,62	1,67	1,52	1,30
Dépenses Nutrition (ressources propres)	0,46	0,48	0,45	0,34
Dépenses totales Nutrition	1,18	1,35	1,28	1,30
PIB nominal (milliards FCFA) ¹⁰	6096,4	6486	7114,53	7567,89

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

La proportion des allocations et dépenses budgétaires totales au Niger par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) est très faible. Elle est pratiquement stagnante pour les dépenses totales de nutrition sur la période 2016 à 2019 et globalement en baisse pour les allocations totales en 2018 et 2019 comparativement à 2016-2017 (tableau 9).

Ces valeurs basses du PIB consacré à la nutrition indiqueraient un faible financement envers les activités de nutrition par les pouvoirs publics.

4.10 BUDGET ESTIMATIF DE LA PNSN PAR RAPPORT AU BUDGET TOTAL DE NUTRITION EN 2017

Des efforts ont été fournis pour le financement des secteurs thématiques de la nutrition à des degrés différents. Cependant des gaps importants de financement ont été observés pour les interventions nutritionnelles dans le secteur de la santé (Engagement 2) et celui de la protection sociale (Engagement 5).

On peut constater dans le graphique 8 que des efforts ont été fournis pour le financement des secteurs/domaines thématiques de la nutrition à des degrés différents. Le financement a été conséquent surtout dans le secteur de l'agriculture et systèmes alimentaires sensibles à la nutrition (Engagement 3) pour les trois années (graphique 8). Pour le secteur de l'eau, hygiène et assainissement sensibles à la nutrition (Engagement 4) et celui de la santé (MNT), le financement a été meilleur en 2017 (Engagement 7) et a diminué progressivement.

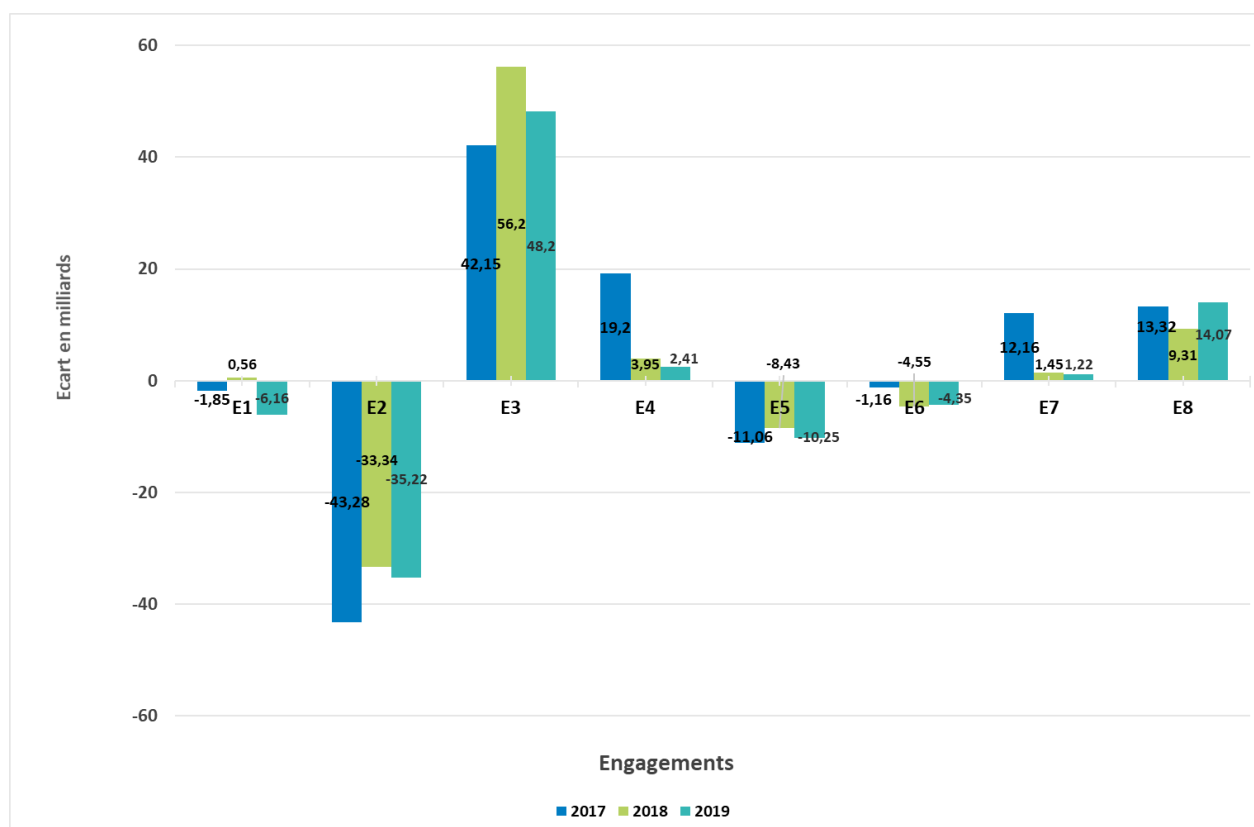
Un gap important de financement a été observé pour les interventions nutritionnelles dans le secteur de la santé (Engagement 2). Des efforts doivent être fait pour renforcer les interventions nutritionnelles (notamment préventives, promotionnelles, la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant) et les interventions de protection sociale (transferts sociaux). Globalement, le financement du budget de l'état ne couvre pas même la moitié de celui du Plan d'action de la PNSN par an.

⁹ Le Produit Intérieur Brute (PIB) nominal est l'indicateur économique qui permet de quantifier la valeur totale de la production de la richesse annuelle créé dans un pays sans prise en compte de la variation des prix (inflation).

¹⁰ PIB, base 2015.



Graphique 9 : Budget estimatif de la PNSN par rapport au budget total de nutrition de 2017 à 2019



Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 CONCLUSION

Le problème de la malnutrition chronique, qui touche près de la moitié des enfants de moins de cinq au Niger, constitue un défi particulièrement important à cause de son ampleur et de sa multisectorialité. Il compromet le potentiel de développement physique et cognitif de l'enfant ainsi que le développement futur du pays. En tant que pays souverain, l'atteinte des objectifs de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle et de son Plan d'Action multisectoriel relève de la fonction régalienne de l'Etat.

L'analyse budgétaire est un exercice important pour s'enquérir de l'effort de l'Etat dans le financement des interventions de nutrition afin de faire face à ce fléau. Comme pour l'exercice 2016-2017, le budget 2018-2019 n'arrive pas à financer la moitié des besoins du Plan d'action de la PNSN 2017-2019. Le financement des interventions de nutrition provient en grande partie de l'extérieur. Des efforts ont été constatés pour le financement interne notamment la gouvernance et coordination multisectorielle (Engagement 1) et les interventions nutritionnelles dans le secteur de la santé (Engagement 2) pour la période 2018-2019, bien que dans l'ensemble, les allocations budgétaires en nutrition ont progressivement régressé de 2016 à 2019.

La répartition des allocations budgétaires sur les ressources propres de l'Etat, dédiées à la nutrition a montré que les investissements constituent la majeure partie dudit budget. Le financement des interventions spécifiques à la nutrition est encore faible et a légèrement diminué de 2018 à 2019. Le taux d'exécution des ressources propres dans les différents secteurs / domaines thématiques s'est beaucoup amélioré de 2016 à 2019 avec des disparités entre les différents ministères et des variations d'une année à l'autre.

Les allocations et dépenses totales de nutrition par habitant et par an sont insuffisantes, ce qui explique la forte contribution des ménages pour le financement de leur santé. La proportion des allocations et dépenses budgétaires totales au Niger par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) est très faible et pratiquement stagnante de 2016 à 2019.

Tous ces constats nécessitent encore des efforts, des approfondissements d'analyses et des décisions fortes pour l'amélioration du budget de la nutrition vers une déconcentration et une gouvernance renforcée et efficace.

5.2 RECOMMANDATIONS

- **Au niveau du gouvernement**

1. Renforcer la collaboration avec le ministère des Finances et les autres ministères et institutions publiques afin de disposer de toutes les informations pouvant faciliter l'analyse budgétaire de l'Etat.

Une limite importante de la présente analyse budgétaire est le manque de précision dans l'intitulé des programmes/projets nationaux pour la nutrition. Il était difficile d'avoir accès aux détails de ces programmes/projets nationaux en termes d'objectifs, de composantes et de fonds alloués et dépensés. Les secteurs doivent améliorer l'archivage des documents de projets et programmes afin de rendre disponible les informations sur leurs composantes lors des exercices d'analyse budgétaire. Seule la méthode de pondération a été utilisée pour chacune des entités par consensus d'un groupe de travail.

2. Réaliser régulièrement l'analyse du budget de la nutrition.

Le gouvernement devrait s'efforcer de mener une analyse régulière. Cela aidera non seulement à suivre l'investissement dans la nutrition mais servira également d'outil de



mobilisation des ressources et de plaider. Notons que la PNSN prévoit déjà une analyse annuelle à l'image de la revue annuelle des dépenses publiques (RDP) du secteur SANAD. La périodicité n'a pas encore été déterminée.

3. Décentraliser les allocations budgétaires pour des résultats renforcés en nutrition.

Le budget de l'état tel que présenté ne permet pas de faire une analyse des allocations et des dépenses par régions. C'était une attente des participants dans les différentes rencontres du comité technique de la PNSN. Il était difficile aussi de disposer de cette répartition géographique au niveau des différents secteurs. La concentration des allocations budgétaires pour la nutrition au niveau central limite les possibilités pour les régions de répondre efficacement à leurs propres besoins et à rendre compte de façon coordonnée.

4. Disposer d'un plan de mobilisation des ressources et de plaider.

Le Plan d'action 2021-2015 de la PNSN est un document qui reflète la multisectorialité de la nutrition. Il dispose d'une budgétisation claire par secteur/ groupe thématique. A cet effet, le rôle des instances de gouvernance de la PNSN du niveau central et régional doit être renforcé par des activités de mobilisation des ressources et de plaider. Il y a un grand besoin d'actions supplémentaires et d'une stratégie innovante pour augmenter le budget national pour la nutrition, en particulier pour les investissements spécifiques à la nutrition. En outre, les programmes sensibles à la nutrition devraient être mieux conçus et orientés pour améliorer les résultats nutritionnels.

5. Renforcer les capacités à tous les niveaux.

Il est nécessaire de former et de développer en permanence les parties prenantes sur l'alignement des codes budgétaires de la nutrition sur le budget national, l'analyse et le suivi du budget, la mobilisation des ressources, ainsi que le plaider. Cela permettra de garantir l'efficacité et la qualité programmatique.

6. Concevoir et orienter les investissements sensibles à la nutrition de manière à viser des objectifs nutritionnels.

Les plans annuels des secteurs contributifs issus du plan multisectoriel de la PNSN doivent être conçus de manière à orienter les investissements sensibles à la nutrition pour un meilleur impact nutritionnel.

• **Au niveau des partenaires**

1. Renforcer la dynamique de plaider autour de la nutrition afin d'accroître les décaissements des PTF pour la nutrition.

Les partenaires sont encouragés à augmenter les ressources des programmes nutritionnels communautaires afin d'améliorer l'impact des interventions. Les donateurs dont les activités sont incluses dans le budget national doivent rendre compte de leurs engagements et de leurs décaissements pour les programmes de nutrition de manière transparente et régulière au ministère de tutelle et au des Finances. Ils doivent également accompagner le gouvernement à institutionaliser l'exercice d'analyse budgétaire basée sur des données de qualité.

2. Inclure davantage des objectifs nutritionnels lors de l'élaboration des projets et programmes dans les domaines contribuant à la mise en œuvre de la PNSN.

Les PTFs ouvrant dans les divers domaines thématiques de la PNSN, la gouvernance, la santé, l'agriculture et les systèmes alimentaires, l'eau-hygiène et assainissement, l'éducation, la protection sociale et la communication doivent inclure clairement des objectifs de nutrition dès les phases d'élaboration des projets et programmes et y indiquer des lignes spécifiques de financement dédié.





REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé par **Dr GUERO H DOUDOU Maimouna**, MD, MPH, PEDs, PhD, Enseignant-Chercheur à l'Université Privée Africaine pour le développement (UPAD) et Consultante pour le HC3N sous la supervision de **Dr MAHAMADOU Aboubacar**, Coordonnateur de la Cellule Nutrition du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ».

Ce document a reçu les contributions des personnes suivantes :

- **Mohamed AG BENDECH**, Conseiller en formulation de politiques et communication stratégique en Nutrition, Assistant Technique PNIN;
- **Gervais D. Ntandou-Bouzitou**, PhD, Chargé des politiques, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO);
- **Tharcisse NKUNZIMANA, PhD**, Chargé de programme, Délégation de l'Union européenne en République du Niger ;
- **Mababou KEBE**, Statisticien Démographe, Assistant Technique PNIN;
- **Almoustapha THEODORE YATTA**, Analyste Principal PNIN, Institut National de la Statistique.

Le HC3N remercie tous les membres du Comité Technique de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (CT-PNSN) pour leur soutien dans la réalisation de ce document et sa validation.

Pour toute question ou éclaircissement en lien avec le rapport, contacter **Dr MAHAMADOU Aboubacar**, Coordonnateur, Cellule Nutrition, HC3N : mahamadou.aboubacar@gmail.com

Citation recommandée :

Analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles de l'État dans le secteur de la nutrition 2018-2019. Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, Niamey, Niger. Mars 2023. 52p.

BIBLIOGRAPHIE

Adam Aho, J. K. S. N. and D. N. Z. (2019). Nutrition budget analysis at national level: A contribution to a revised approach from West Africa Nutrition Exchange 12, -. *Nutrition Exchange* 12, 11. www.ennonline.net/nex/12/budgetanalysis

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2021. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb4474fr>

Gueye IN. Analyse des investissements en Nutrition au Burkina Faso sur la période 2011-2014. Master 2 Sciences, Technologies, Santé, mention : Biologie Santé Spécialité : Nutrition, Agrovalorisation, Sécurité de l'aliment. 2015. Université de Montpellier

HC3N. Politique nationale de sécurité nutritionnelle 2017-2025. www.initiative3n.ne.

Institut national de la statistique INS. SMART Niger 2021 : Enquête nutritionnelle et de mortalité retrospective au NIGER Décembre 2021. <https://fscluster.org/niger/document/ins-enquete-nutritionnelle-et-de>

Laar, A., Aryeetey, R. N. O., Akparibo, R., & Zotor, F. (2015). Nutrition sensitivity of the 2014 budget statement of Republic of Ghana. *Proceedings of the Nutrition Society*, 74(4), 526–532. <https://doi.org/10.1017/S0029665115002426>

Ministère du Plan. Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026, PDES. <http://www.finances.gouv.ne/index.php/une/879-adoption-du-plan-de-developpement-economique-et-social-pdes-2022-2026>

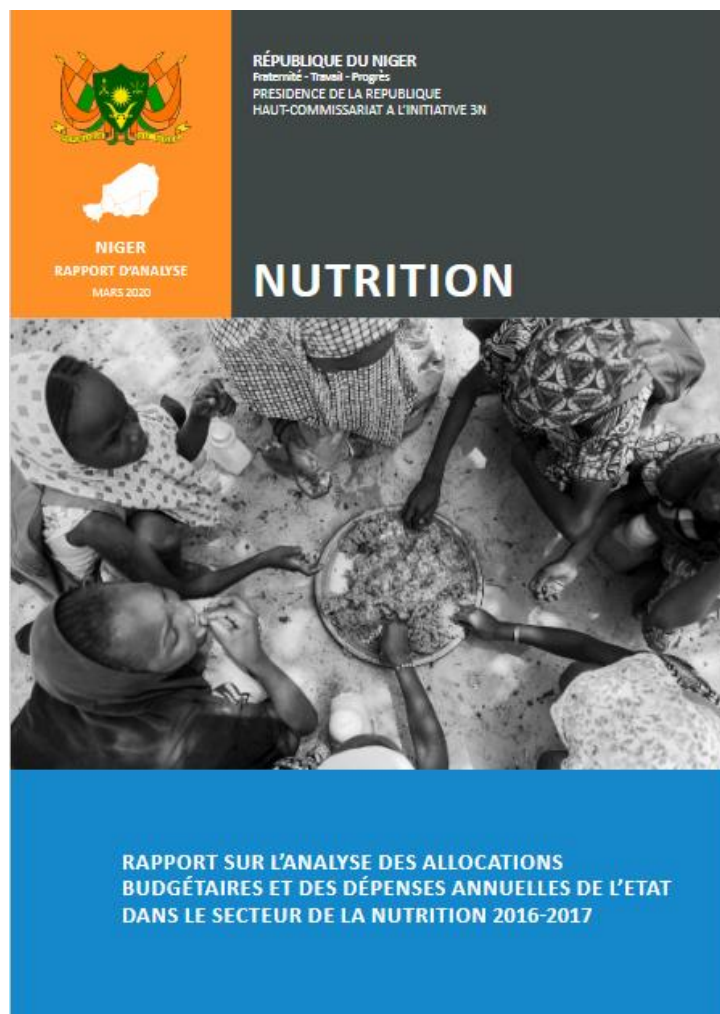
PAM. Le coût de la faim en Afrique - l'incidence sociale et économique de la malnutrition chez l'enfant au Niger. COHA, Niger 2018. <https://reliefweb.int/report/niger/le-co-t-de-la-faim-en-afrique-l-incidence-sociale-et-conomique-de-la-malnutrition>

Réseau des donateurs nutrition au Niger. Cartographie des interventions des donateurs au Niger. Un engagement consolidé des donateurs sur la nutrition. 2021

Scaling Up Nutrition. Budget analysis for nutrition: a guidance note for countries. SUPPLEMENTAL GUIDANCE FOR THE SUN BUDGET ANALYSIS An update for countries (Feb 2020). <https://scalingupnutrition.org>

Scaling Up Nutrition. Enquête sur la nutrition dans les budgets nationaux. 2019. <https://scalingupnutrition.org>

UNICEF, WHO, & World Bank. (2020). Levels and trends in child malnutrition: Key findings of the 2020 Edition of the Joint Child Malnutrition Estimates. In *Geneva: WHO* (Vol. 24, Issue 2). WHO. <https://doi.org/10.18356/6ef1e09a-en>





PNiN

portail des données nationales
d'information pour la nutrition

Mars 2023

Institut National de la Statistique du Niger

&

Haut-Commissariat à l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »